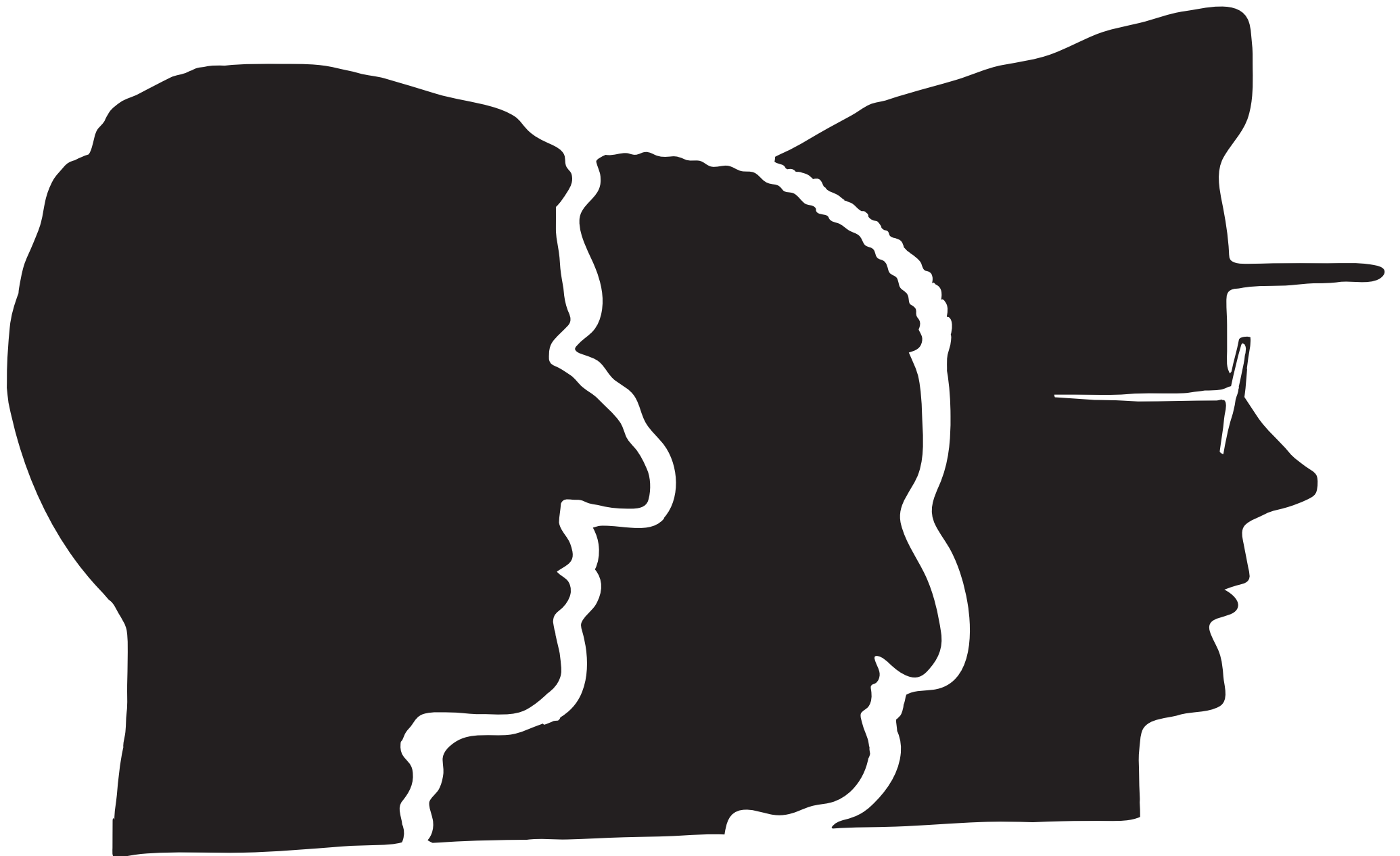


# ***l'Anti*capitaliste**

n°546 | 3 décembre 2020 — 1,50€

l'hebdomadaire du NPA ~ LANTICAPITALISTE.ORG

**POUR SUIVRE ET AMPLIFIER LA MOBILISATION**



**RETRAIT DE LA LOI  
SÉCURITÉ GLOBALE!**

**DEHORS DARMANIN ET LALLEMENT!**

**Dossier**

**CHÔMAGE**

Pages 6 et 7

**ÉDITO**

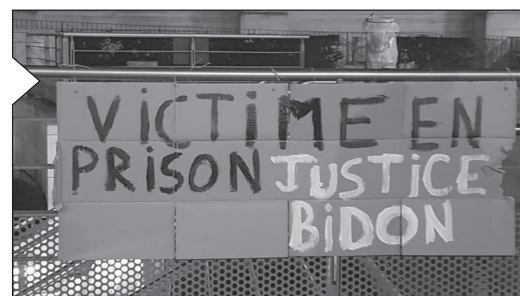
Alexandra Richard, condamnée  
pour s'être défendue

Page 2

**PREMIER PLAN**

Coronavirus. Toujours pas  
de politique sanitaire

Page 3



**ACTU INTERNATIONALE**

Belgique. Qui a tué Mawda?

Page 4

**LIBRE EXPRESSION**

Entretien avec Awa Gueye, cinq ans  
après l'assassinat de son frère  
Babacar par la police à Rennes

Page 12



Par MANON BOLTANSKY

## Alexandra Richard, condamnée pour s'être défendue

Ce gouvernement voulait prétendument faire de la question des femmes et des violences sexistes et sexuelles la « grande cause du quinquennat ». C'est réussi : il mène un peu plus chaque jour une véritable guerre aux femmes. Darmanin, accusé de viol dans une enquête encore en cours, et Dupond-Moretti l'anti-féministe à la Justice, incarnent le parcours de la combattante que doivent traverser les femmes victimes de violences, de l'absence de structures d'accueil au démantèlement du 3919, en passant par les dépôts de plainte sans suite au commissariat... jusqu'à un éventuel rendu de justice.

Alexandra Richard a été condamnée à 10 ans de prison ferme pour avoir tiré sur son mari violent. Sa plainte au commissariat était comme souvent restée sans suite. 10 ans : c'est la peine à laquelle Jacqueline Sauvage avait également été condamnée. Dans l'affaire Sauvage, ce qui avait été débattu était le décalage entre les coups subis et le moment précis de sa défense. Les féministes parlaient alors de « *légitime défense différée* », une notion juridique prenant en compte le cadre psychologique et physique particulier des violences conjugales. Mais pourtant ici, pas « d'ambiguïtés » : Alexandra s'est saisi du fusil alors que son conjoint, ivre, la menaçait de « *lui défoncer la gueule* ». Ce n'est semble-t-il pas encore suffisant... L'avocate générale a concédé que certes « *c'était un homme violent* ». « *Mais vous ne pouvez pas répondre à la violence par la violence* », a-t-elle sermonné la victime d'années d'abus, telle une enfant dans une cour d'école. La légitime défense, ou même la doctrine policière du « *maintien de l'ordre* » dont on parle beaucoup en ce moment ne se définit-elle pas pourtant par « *un usage de la force proportionné à l'attaque subie* » ? Les largesses et la compréhension de la justice ne s'appliquent visiblement toujours qu'aux mêmes...

Rappelons-nous que Jacqueline Sauvage n'avait pas gagné en justice, mais avait fini par être graciée sous la pression de la mobilisation populaire. Il est possible de les faire reculer ! Mais pour les féministes il faut lutter sur tous les fronts à la fois, y compris se battre pour faire avancer les cadres législatifs de reconnaissance des féminicides, des violences conjugales, des notions de consentement, de viols, d'agressions sexuelles... La liste est longue. Car l'oppression patriarcale s'appuie sur un système complet. Et tant que celui-ci demeure, souvenons-nous qu'en matière de violences sexistes et sexuelles, la justice est écrite et rendue par des hommes. Mais qu'elle est subie par des femmes.

## BIEN DIT

En exigeant une validation de nos reportages et documentaires, les pouvoirs publics veulent s'octroyer un droit à la censure. [...] Il est impensable que la cohérence globale d'un reportage sur le plan juridique, éthique et déontologique soit supervisée par des ministères.

TRIBUNE COLLECTIVE, Francetvinfo.fr, 28 novembre 2020, pour protester contre le fait que le service de communication de la police nationale exige désormais, avant leur diffusion, un droit de validation sur tout reportage avant d'autoriser à filmer des policiers.

# À la Une

POUR SUIVRE ET AMPLIFIER LA MOBILISATION

## Retrait de la loi Sécurité globale ! Dehors Darmanin et Lallement !

*L'évolution de la situation politique n'est pas un processus linéaire. Elle est faite de basculements et d'accélération. Les derniers jours nous le rappellent avec force. En effet, il y a quelques semaines de cela, dans la France de nouveau « confinée », le pouvoir instrumentalisait de façon indigne et islamophobe l'assassinat de Samuel Paty en désignant le mouvement ouvrier comme complice du terrorisme. Un mois plus tard, ce sont par centaines de milliers que jeunes et travailleurs descendent dans la rue contre le cours autoritaire du régime dans plus de 90 villes à travers le pays.*

M Macron et son gouvernement, sous la pression de l'extrême droite et du corps policier d'une part, face à la crise sociale qui s'annonce, d'autre part, pensaient tirer la situation à leur avantage. Ils ont commencé par amender, en alliance avec la droite au Sénat, la loi de programmation de la recherche en introduisant un article visant à pénaliser toute action revendicative sur les campus universitaires. Ils se sont ensuite attelés à la loi de sécurité globale pensant avoir les coudees franches. Mais, suite aux vidéos des violences policières et racistes contre les migrantEs à République et contre le producteur de musique noir Michel Zecler, la loi de sécurité globale est apparue au grand jour pour ce qu'elle est : le renforcement de l'État policier et raciste à un degré inégalé depuis des décennies.

### Étendre la lutte pour le retrait de la loi et la démission du duo Darmanin-Lallement

La mobilisation est massive, unitaire, jeune, démocratique et sociale. Elle se nourrit aussi de la faillite du gouvernement face à l'épidémie. Ils ont menti sur les masques, ils ont été incapables de tester en masse et n'ont pas donné de moyens supplémentaires à l'hôpital. Leur choix a été au contraire d'enfermer la population et de renforcer les lois liberticides tout en donnant la priorité au maintien des profits des grands groupes capitalistes. Autoritarisme et capitalisme sont bien les deux faces d'une même pièce !



La mobilisation peut encore se développer dans les jours qui viennent. Elle doit le faire pour engranger une première victoire contre ce gouvernement en obtenant le retrait de la loi. Cette loi, il faut la rejeter en bloc et pas uniquement l'article 24 sur la diffusion des images de violences policières. D'autant plus que l'article 25 de la loi « confortant les principes républicains » (ex loi « contre le séparatisme ») lui est en tout point similaire. Le ministre Darmanin et le préfet Lallement portent une responsabilité particulière dans la politique du pouvoir et la violence de la police. Ils sont illégitimes et doivent partir sans délai !

Pour transformer l'essai, il faut cependant continuer à élargir la mobilisation. Pour cela, l'ensemble des organisations de notre camp,

politiques, syndicales, associatives, doivent avancer au coude à coude. Elles doivent s'adresser aux autres secteurs qui se sont mobilisés ces dernières années. Notamment celles et ceux qui ont été confrontés à la violence de la police ou au racisme d'État : les Gilets jaunes, la jeunesse des quartiers populaires, les sans-papiers et migrantEs. L'enjeu est maintenant de structurer la mobilisation pour agir dans la durée. Le passage au Sénat étant prévu au mois de janvier, nous avons le temps de proposer des réunions ou des assemblées générales dans les villes et les quartiers mobilisés, dans les lieux d'études et de travail.

### En finir avec ce régime à bout de souffle

Ainsi, nous sentons bien que la contestation qui monte va au-delà

du combat contre une loi. Nous savons, comme le gouvernement et le patronat, que dans les mois qui viennent une catastrophe sociale s'annonce. Les capitalistes vont vouloir nous faire payer la crise au prix cher. Déjà les licenciements pleuvent, la précarité explose, la jeunesse n'a plus d'avenir. Et ce n'est malheureusement qu'un début... Les réponses du pouvoir, du patronat et des institutions à leur service sont connues : il faut contrôler la population, faire rentrer dans le rang les récalcitrantEs, détourner la colère vers des boucs émissaires pour masquer la responsabilité du gouvernement, zélé serviteur du capital.

Face à cela, nous manifesterons de nouveau le 5 décembre à l'occasion de la journée contre le chômage et la précarité qui prend, avec la crise, une dimension particulière cette année. Dans les semaines qui viennent, nous ferons le lien entre le combat démocratique contre les violences policières et les questions sociales, pour des moyens pour la santé et les services publics, contre les licenciements, pour nos salaires. Mais la poussée de la mobilisation actuelle, potentiellement plus massive et plus consciente que celle des Gilets jaunes avant l'épidémie, pourrait prendre une tournure de masse contre ce régime au service des capitalistes. Ce système incapable de mettre les intérêts communs avant les profits d'une minorité et prêt à basculer dans la dictature. Nous devons tout faire pour pour les arrêter. Le plus tôt sera le mieux !

Sylvain Pyro

### LOI « SÉPARATISME »

## L'obscurantisme autoritaire

Le projet de loi « confortant les principes républicains » arrive le 9 décembre en conseil des ministres. Si les termes « lutte contre le séparatisme » ont disparu du texte, l'esprit demeure.

Les deux assemblées vont devoir se prononcer sur leur propre affaiblissement au profit de l'exécutif, sur la banalisation de la justice d'exception, sur, encore une fois, la désignation des musulmans et de leur culte comme boucs émissaires. Avec finalement le détricotage de quelques lois majeures de la 3<sup>e</sup> République, piliers de leur démocratie bourgeoise.

### Une islamophobie d'État revendiquée

La plupart des 57 articles de cette loi scélérate jettent le discrédit et renforcent le contrôle sur les pratiques

de l'islam. Ainsi, au délit d'intimidation contre un agent public pour obtenir un passe-droit déjà dans le code pénal, il est rajouté « pour des motifs tirés de convictions ou de croyances ». La sanction peut être alourdie dans ces cas à 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende. Une nouveauté par rapport à la loi de 1882 sur l'obligation d'instruction : l'interdiction de l'instruction à domicile. Au motif que « l'investissement dans l'éducation par les mouvements séparatistes est l'un des dangers les plus graves contre lesquels la République doit se donner les moyens d'agir ». 0,5% des 12 millions d'élèves

ont une scolarisation à domicile pour des raisons fort variées. Mais Darmanin insiste : il faut « sauver ces enfants des griffes islamistes afin qu'aucun enfant ne devienne un petit fantôme de la République ».

Les mosquées sont incitées fortement à basculer sous le régime de la loi de 1905. Jusque-là elles relevaient plutôt de la loi de 1901 permettant de bénéficier de subventions d'État et de collectivités. Les financements étrangers seront soumis à contrôle administratif et pourront être refusés.

Un article appelé clause anti-putsch pour les associations culturelles

oblige les mosquées à créer un organe délibérant pour l'adhésion de nouveaux membres, ou le choix d'un ministre du culte pour éviter qu'un groupe de fidèles ne prenne le contrôle de la mosquée. Dans le même temps la peine pour atteinte à la liberté de culte est durcie, passible de 15 000 euros et 1 an de prison. Et le texte précise que la liberté de culte s'entend dans les deux sens : empêcher bien sûr mais aussi obliger une personne à adopter une religion.

### Renforcement des pouvoirs de l'exécutif

Un ensemble d'articles concerne le contrôle plus strict des associations et élargit les causes justifiant leur dissolution. Celle-ci pourra être effectuée en procédure d'urgence pour trois ou six mois par la seule décision du ministre de l'Intérieur.



# Un monde à changer

**UNE AGRICULTURE DE PLUS EN PLUS CAPITALISTE.** Au 20<sup>e</sup> siècle, la réforme agraire a été une revendication majeure des mouvements populaires à travers le monde, surtout dans les pays du «Sud». Il serait erroné de croire que le problème est réglé. Dans diverses régions du monde, des luttes importantes se déroulent dans les campagnes : du Brésil (où le Mouvement des sans-terre continue de faire face aux grands propriétaires appuyés par des milices et, bien souvent, la police) à l'Inde (où 200 000 paysans ont, en cette fin du mois de novembre, marché sur la capitale pour protester contre une réforme des marchés agricoles).

Du début du 20<sup>e</sup> siècle aux années 1960 et 1970, des politiques agraires axées sur les petits producteurs et les agriculteurs familiaux, ainsi que les politiques de redistribution des terres, ont permis de réduire les inégalités dans les campagnes. Cependant, depuis les années 1980, les inégalités foncières sont à nouveau en augmentation. C'est ce que montre un très intéressant rapport récent<sup>1</sup>.

Globalement, 1% des exploitations les plus importantes représentent plus de 70% des terres agricoles et s'inscrivent dans le système alimentaire industriel. À l'inverse, 80% des propriétés agricoles sont de petites exploitations de moins de deux hectares. Les 10% les plus riches des populations rurales accaparent 60% de la valeur des terres agricoles, tandis que les 50% les plus pauvres n'en captent que 3%.

Depuis 1980, la concentration des terres a augmenté de manière significative (Amérique du Nord, Europe, Asie et Pacifique) ou bien une tendance à la

baisse s'est inversée (Afrique et Amérique latine). Cette évolution prend des formes différentes : dans les pays à revenu élevé, les grandes exploitations s'agrandissent tandis que dans les autres régions du monde des grandes propriétés coexistent avec des exploitations souvent de plus en plus petites. L'Amérique latine reste la région la plus inégalitaire.

Ce regain des inégalités foncières résulte en grande partie de modèles d'agriculture donnant la priorité aux exportations agricoles, ainsi que des investissements accrus des entreprises et du secteur financier dans l'alimentation et l'agriculture. Une partie des terres agricoles est désormais considérée comme des actifs financiers comme les autres, des dizaines de fonds d'investissement achètent des terres : en 2018, on dénombrait environ 1 000 transactions de terres agricoles à grande échelle couvrant 26,7 millions d'hectares.

Les inégalités foncières sont liées à toutes les autres inégalités dans les pays où la population agraire reste nombreuse. La concentration des terres entraîne des migrations, internes aux pays et internationales. Les grandes exploitations consacrées à la monoculture pèsent sur la biodiversité et les ressources, en eau notamment. Le rapport insiste aussi sur l'impact écologique et social négatif de certaines actions supposées avoir un impact positif sur le changement climatique comme le développement des biocarburants.

1 - <https://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/communiqués-de-presse/2020/inegalite-d-acces-aux-terres-agricoles>

## CORONAVIRUS Toujours pas de politique sanitaire

Le 23 novembre, Macron annonçait un «allègement du confinement» en plusieurs étapes. Un calendrier soumis à la poursuite de la décrue de l'épidémie, dont l'échec devrait être imputé non à des erreurs des gouvernants mais à l'irresponsabilité de celles et ceux qui auront abusé de leur bienveillance et n'auront pas respecté ses consignes. Et si Macron a donné un coup de chapeau aux hospitaliers, pas une embauche annoncée pour l'hôpital public...

Tout en laissant le soin au gouvernement de présenter les mesures concrètes, l'intervention présidentielle a avancé des orientations sur deux points : l'isolement et la vaccination.

### La punition, toujours

Dans la logique autoritaire et inefficace du «confinement», il est préconisé de sanctionner les personnes positives qui ne s'isoleraient pas, dans le cadre de la stratégie de «tester, tracer, isoler». Une nouvelle mesure répressive, qui s'inscrit dans la suite des précédentes sur le confinement et plus généralement dans le cours autoritaire et répressif du pouvoir. Le président était resté évasif sur la question, mais le dépôt, le lendemain matin, d'un projet de loi d'AGIR, un des groupes parlementaires de la Macronie, prévoyant, même si un «accompagnement» est annoncé, une amende de 1500 euros pour celles et ceux qui ne respecteraient pas l'isolement, ne doit évidemment rien au hasard. L'absurdité d'une telle mesure, qui aboutira au fait que les personnes touchées ne se signaleront pas du fait du risque de sanctions, a été très

largement dénoncée, y compris par des personnalités très «officielles» comme Delfraissy, président du Conseil scientifique, ou Axel Kahn. C'est par ailleurs une mesure de classe qui frappera beaucoup plus violemment les plus précaires, celles et ceux pour qui l'isolement posera le plus de problèmes, même avec des «aides».

Le suivi et l'accompagnement bienveillant sur le plan sanitaire et social, reposant sur la confiance, ainsi que des mesures sociales (garanties de revenu, conditions d'hébergement dignes et acceptables par la personne et ses proches, soins gratuits...) est incompatible avec cette approche punitive.

Cette politique de criminalisation du confinement des patientEs Covid va évidemment de pair avec l'absence d'embauches pour la recherche des cas contacts, sans même parler du développement d'une politique de santé communautaire s'appuyant sur l'alliance des professionnelEs de santé (apportant sur le terrain leurs connaissances et leur savoir-faire) et de la population, qui pourrait ainsi s'auto-organiser pour trouver

les solutions adaptées et consenties à la lutte contre l'épidémie, dans les quartiers, sur les lieux de travail.

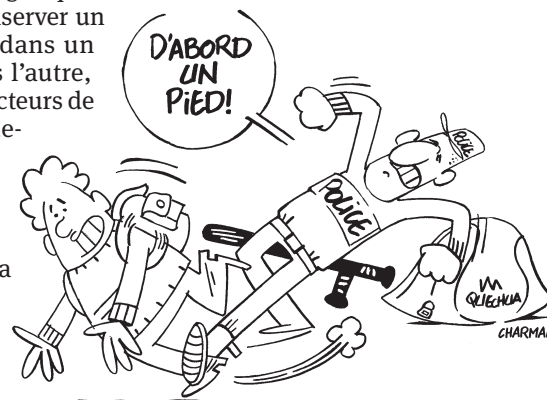
### Sur la vaccination

Sur la stratégie vaccinale, Macron a dû se rendre à l'évidence : l'approche autoritaire et répressive de «l'obligation» ne fonctionnera pas. La vaccination sera facultative et s'appuiera sur la transparence et l'effort de conviction. Par contre on peut s'inquiéter, après le fiasco sur les masques et les tests, des capacités à organiser pratiquement cette campagne, dont les aspects techniques sont complexes : nécessité d'une logistique très lourde pour conserver un vaccin à - 75° dans un cas, - 20° dans l'autre, incapacité des acteurs de proximité (médecins, infirmiers, pharmaciens...), les plus à même de convaincre de la nécessité de la vaccination de disposer d'une telle logistique, et risques de

rupture de la chaîne du froid. La conviction habituelle chez Macron qu'il suffit de donner des ordres pour que «l'intendance suive» risque une nouvelle fois d'être mise à l'épreuve, ce dont il ne faut évidemment pas se réjouir. Reste également posée la question de la vaccination universelle, car comme chacun le sait, la «vaccination dans un seul pays», ou même seulement dans les pays riches, crée toutes les conditions de la résurgence de la pandémie.

Correspondants

### DÉCONFINEMENT PROGRESSIF



Le fait du prince. C'est une remise en cause de la loi de 1901.

Le texte prévoit aussi de retoucher la loi de 1905 en intégrant la fermeture des lieux de culte dans cette loi. C'est par simple décision préfectorale que ceux-ci pourront être fermés.

Le délit d'apologie du terrorisme a été créé dans la loi sur le renseignement de 2015, avec des contours mal définis et susceptibles d'évoluer au gré des événements. Désormais ses auteurs seront inscrits au fichier des auteurs d'infractions terroristes (le Fijait) ce qui permettra de les suivre et de les empêcher d'exercer certaines fonctions. De les traiter comme des terroristes.

Le délit de mise en danger d'autrui par diffusion d'informations relatives à la vie privée ou professionnelle existe déjà si la diffusion est suivie réellement d'une mise en danger. Cette loi punira la divulgation même

sans conséquence. La comparution immédiate sera la règle, pour une sanction passible de trois ans de prison et 45 000 euros d'amende. Le délit de haine en ligne déjà inscrit dans la loi sur la liberté de la presse de 1881 est réaffirmé dans ce projet de loi. Avec une nouveauté : les auteurs pourront être condamnés en comparution immédiate sauf s'ils sont journalistes. Une vraie inégalité de traitement entre journalistes et citoyenEs déjà présente à l'article 24 de la loi «sécurité globale».

Partout en Europe, le roi Macron affirme que «la France des Lumières s'oppose à l'obscurantisme», mais chaque jour nous voyons l'obscurité grandir. Heureusement, chaque jour, des jeunes, des salariéEs, des migrantEs, des sans-logis, s'y opposent. Ensemble, en liant nos luttes, nous renverserons ce système!

Roseline Vachetta

## Le chiffre

# 300 000

C'est, selon la Fondation Abbé Pierre, le nombre de personnes sans domicile fixe en France. Soit un doublement par rapport à 2012. Un chiffre qui risque d'augmenter dans les mois qui viennent, avec les effets de la crise économique et de sa gestion pro-patronale par le gouvernement.



## Agenda

**Samedi 5 décembre, manifestation contre le chômage et la précarité, Paris.** À 14h, départ de la mairie des Lilas jusqu'à Stalingrad.

**Samedi 5 décembre, manifestations contre la loi Sécurité globale.**

**Mercredi 9 décembre, l'Anticapitaliste l'émission: «MobiliséEs contre les lois liberticides».** Sur les réseaux sociaux de l'Anticapitaliste (Facebook: @anticapitaliste.presse, Twitter: @Lanticapitalis1).

**Samedi 12 décembre, journée de mobilisation contre la loi «séparatisme».**

**Vendredi 18 décembre, Acte 4 des sans-papiers, Paris.** À 18h à Opéra.

**À SUIVRE SUR**  
**lanticapitaliste.org**  
nouveau parti anticapitaliste.org

## NO COMMENT

Dévier de la ligne républicaine qui nous sert de guide, cette ligne qui a éclairé les pas de nos anciens dans les ténèbres de l'histoire, c'est renier ce que nous sommes, c'est ébranler le pacte de confiance qui nous unit à nos concitoyens, c'est perdre le sens de notre mission. [...] L'exigence que je place en vous, je me l'impose aussi.

DIDIER LALLEMENT, lettre aux policiers, 28 novembre 2020.

## L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

**Rédaction :**  
0148 70 42 27  
redaction@npa2009.org

**Diffusion :**  
0148 70 42 31  
diffusion.presse@npa2009.org

**Administration :**  
0148 70 42 28  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil Cedex

**Numéro ISSN :**  
2269-3696

**Commission paritaire :**  
0419 P 11508

**Société éditrice :**  
Nouvelle Société de  
presse, d'audiovisuel et  
de communication.  
SARL au capital  
de 3500€ (durée 60 ans).

**Tirage :**  
6500 exemplaires

**Directeur de publication :**  
Julien Salingue

**Secrétaire de rédaction :**  
Julien Salingue

**Maquette :**  
Ambre Bragard

**Impression :**  
Rotographie, Montreuil-  
sous-Bois  
Tél. : 0148 70 42 22  
Fax : 0148 59 23 28  
Mail : rotoiimp@wanadoo.fr

**IMPRIM'VERT®**



## PAKISTAN **Baba Jan et ses camarades enfin libres!**

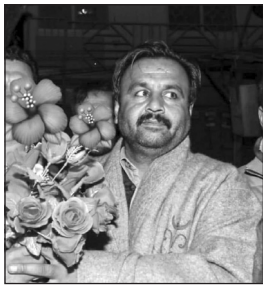
*Neuf ans après avoir été emprisonnés, Baba Jan et ses trois derniers camarades incarcérés ont été libérés. Neuf années durant lesquelles nous avons plus d'une fois craint pour sa vie, neuf années ponctuées de batailles judiciaires et de vastes mobilisations au Pakistan, ainsi que de multiples campagnes de solidarités internationales.*

**O**nze autres de ses codétenus étant précédemment sortis de prison, tous les condamnés de la vallée de Hunza, au Gilgit Baltistan, un territoire himalayen semi-autonome sous contrôle pakistanais, sont maintenant libres.

### Un opposant trop menaçant

Les poursuites dont Baba Jan a été victime étaient politiquement motivées. Il était trop populaire et trop radical pour les pouvoirs établis. Cette popularité s'est vue confirmée avec éclat sur le plan électoral : en 2015, bien que détenu, il est arrivé en deuxième position dans sa circonscription lors d'une élection à l'assemblée de l'État, très loin devant le troisième candidat. Il menaçait l'hégémonie du parti dirigeant et a été précipitamment condamné, une vraie parodie de justice, afin de ne plus être éligible.

Baba Jan a été emprisonné pour avoir soutenu des villageois victimes de la formation d'un lac artificiel, en 2010, suite à une catastrophe écologique dans le bassin de la Hunza. Pour cela, en 2014, il a été une première fois condamné à l'équivalent d'une détention à perpétuité ; puis une seconde fois pour avoir organisé une grève des détenus, par-delà les divisions religieuses, pour que leurs droits réglementaires (qualité de la nourriture, accès aux soins...) soient respectés. Durant sa détention, Baba Jan a été torturé. Sa santé s'est dangereusement dégradée et des examens médicaux indispensables lui ont été, un temps, refusés. Mis très provisoirement en liberté conditionnelle, il a été menacé d'enlèvement. Le pouvoir pakistanais pensait que ce qui se passait dans le territoire « reculé » du Gilgit-Baltistan resterait ignoré en dehors de ses frontières. Il a été particulièrement choqué quand le sort fait à Baba Jan a été mentionné dans une résolution du Parlement européen!



DR

### Une solidarité internationale

Un mouvement de solidarité multiforme a probablement sauvé la vie de Baba Jan. Il se conclut aujourd'hui sur sa libération et celle de ses camarades. Sa famille, ses amis et ses camarades de combat sont toujours restés à ses côtés. Des avocats pakistanais renommés se sont portés volontaires pour assurer sa défense sans réclamer d'honoraires. La Commission pour les droits humains s'est élevée contre sa condamnation. Un large éventail de forces progressistes, animé notamment par son ami Farooq Tariq, a maintenu une pression politique constante sur le pouvoir. Les manifestations se sont succédé au Pakistan comme au Gilgit-Balistan. De nombreux réseaux régionaux (en Asie du Sud) et mondiaux ont fait campagne, des milieux écosocialistes (Baba Jan est un militant de la cause climatique) à la Quatrième Internationale (la tradition politique à laquelle il se rattache). Un grand nombre de signatures ont été collectées, provenant de 45 pays, y compris de nombreux députés, maires et autres élus ; des intellectuels et universitaires ; des cadres de mouvements syndicaux, sociaux et associatifs, féministes ; des organisations de défense des droits humains, des citoyennes et citoyens...

Baba Jan représente l'une de ces « causes communes » où toutes les forces démocratiques et progressistes peuvent faire front commun. Nous saluons sa libération.

**Pierre Rousset**

## ÉTATS-UNIS **Nos nouveaux adversaires : Biden forme son cabinet**

*Alors que le président Donald Trump affirme encore que l'élection présidentielle a été truquée, le président élu Joseph Biden a entamé la transition vers la prochaine administration en choisissant plusieurs membres de son cabinet.*

**B**iden et son équipe devront tenter de gouverner avec une présence plus faible du Parti démocrate au Congrès et avec une Cour suprême conservatrice. Il est déjà évident que les progressistes ont eu peu d'impact sur Biden. La gauche devra s'organiser pour affronter un gouvernement incapable de faire passer des réformes progressistes majeures. Dans le même temps, des dizaines de millions de Républicains, convaincus que Biden est un président illégitime, continueront d'être inspirés par Trump, des médias de droite et des théories du complot comme QAnon.

### «L'Amérique est de retour, prête à guider le monde»

Biden, les Démocrates et les capitalistes américains sont confrontés à d'énormes défis. Dans l'immédiat, la pandémie de coronavirus qui continue de faire rage et est hors de contrôle avec 270 000 morts, plus de 90 000 hospitalisés et 14 millions de cas. Bien que la distribution des vaccins commence le mois prochain, il faudra encore plusieurs mois avant qu'ils ne soient accessibles à un large public. L'économie est toujours en crise avec des dizaines de millions de chômeurs tandis que les prestations fédérales et la protection contre les expulsions prennent fin en décembre. L'économie mondiale est également en crise — à l'exception de la Chine, le rival des États-Unis pour la domination économique mondiale.

Biden espère faire face à ces crises en revivifiant l'alliance des États-Unis avec l'Europe occidentale et

en reprenant le commandement du système politique et économique capitaliste mondial. Comme le dit Biden, « *L'Amérique est de retour, prête à guider le monde* ». Les États-Unis rejoindront l'Accord de Paris sur le climat et l'Organisation mondiale de la santé, et chercheront un nouveau traité START (traité entre les USA et la Russie sur la limitation des armes nucléaires stratégiques). Biden tentera de réaffirmer le rôle de l'Amérique en tant que superpuissance mondiale, une position depuis laquelle elle a glissé. Le nouveau cabinet devra également travailler avec Biden pour reconstruire les agences gouvernementales détruites par Trump.

### Vieille garde démocrate

Certains progressistes et certains à gauche avaient espéré que Biden nommerait des réformateurs comme les sénateurs Elizabeth Warren et Bernie Sanders dans son cabinet, mais il les en a exclus. Au contraire, Biden s'est tourné vers des vétérans de l'administration de l'ancien président Barack Obama et de l'establishment du Parti démocrate. Il a choisi comme secrétaire d'État Antony J. Blinken, ancien secrétaire d'État adjoint sous Obama. Blinken, un partisan d'Israël, a appelé à une intervention militaire plus forte des États-Unis en Syrie et en Libye. La lutte contre l'impérialisme US devra clairement se poursuivre sous la présidence de Biden.

Comme secrétaire au Trésor, Biden a choisi Janet Yellen, nommée



WIKIMEDIA COMMONS

par Obama à la présidence de la Réserve fédérale (la banque centrale américaine). Elle a généralement soutenu des taux d'intérêt bas et des programmes gouvernementaux pour stimuler l'économie. Mais elle est également préoccupée par la croissance de la dette fédérale. John F. Kerry, qui sous Obama a succédé à Hillary Clinton au poste de secrétaire d'État, sera l'envoyé de Biden sur les questions climatiques et siègera également au Conseil de sécurité nationale. Ironiquement, le nouvel envoyé pour le climat a soutenu l'expansion des énergies fossiles et veut utiliser le marché et la réglementation pour mettre un prix sur les émissions de carbone. Ne vous attendez donc pas à une réduction spectaculaire des énergies au carbone! Avril D. Haines, le choix de Biden pour le poste de directrice du renseignement national, a travaillé

pour Obama et George W. Bush au Conseil de sécurité nationale, au département d'État et à la CIA. Le *New York Times* l'a décrite comme « *l'architecte du programme de l'administration Obama visant les terroristes avec des drones, dont certains ont tué des civils* ».

Compte tenu de l'orientation de Biden et de la probabilité d'une impasse législative, les principaux projets des progressistes et de la gauche — la lutte pour « Medicare for All » (accès de tous à la santé) et le « Green New Deal » — seront très probablement bloqués. Certes, la profondeur de la crise sanitaire et économique nationale pourrait forcer les Démocrates et les Républicains à prendre des mesures qu'ils préféreraient éviter. Mais la gauche devra se mobiliser dans la rue et les syndicats pour obtenir de vrais changements.

**Dan La Botz, traduction Henri Wilno**

## BELGIQUE **Qui a tué Mawda ?**

*Lundi 23 novembre a débuté à Mons le procès du meurtre de la petite Mawda, cette fillette de deux ans enlevée à ses parents par un tir policier dans la nuit du 16 au 17 mai 2018 sur l'autoroute à Maisières.*

**D**ans un texte signé par de nombreux citoyens et plus de 60 organisations (dont la Gauche anticapitaliste Belgique), nous écrivons : « *Le meurtre de Mawda, dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 mai 2018, des suites d'un tir policier, a eu lieu dans le cadre des opérations Médusa de traques aux migrants, qui elles-mêmes s'inscrivent dans une politique raciste de fermeture des frontières, aux échelles belges et européennes. Incriminer le seul policier ou, pire, focaliser l'attention sur les seuls "passeurs" sont des manières d'éviter de mettre en cause les responsabilités politiques multiples de ceux qui organisent chaque jour la chasse aux migrants* »<sup>1</sup>.

### Chasse aux migrantEs

Certes, le policier sera à sa place sur le banc des accusés, mais on devrait aussi juger ceux qui ont



DR

armé son bras. Ceux qui ont pensé et organisé les opérations de chasse aux migrantEs sur les autoroutes, dans les gares, sur les trains, autour du Parc Maximilien... Dans un débat organisé vendredi 20 novembre, Frances Timberlake du Refugee Women's Center (Grande-Synthe, Dunkerque) a évoqué les violences policières belges vécues et racontées par les migrantEs, apportant des éléments de contexte fondamentaux pour saisir cette chasse aux migrantEs qui s'opère sur les autoroutes franco-belges. De telle sorte que les migrantEs qui tentaient de gagner l'Angleterre via la Belgique préfèrent aujourd'hui risquer le passage en prenant la mer. L'augmentation, ces cinq dernières années, des

passages par la Manche à bord de radeaux, de petites embarcations de fortune, de pneumatiques au large de Dunkerque... constitue une des conséquences les plus dramatiques de cette politique à peine cachée de refoulement.

### Démonter la «vérité du parking»

Le tribunal correctionnel devra tenir compte de ce contexte d'opération menée dans le cadre de l'opération « Médusa » [déploiement massif de policiers locaux et fédéraux à la frontière française] mais aussi des « cafouillages » de l'intervention. Mais c'est surtout le véritable camouflage des faits réels qui a été élaboré sur le parking même de l'autoroute par les policiers

et les magistrats pour sortir une vérité présentable à la presse qui devrait retenir l'attention. « *Dès les premières minutes après le meurtre se met en place une coalition de fonctionnaires, le parquet n'est pas appelé et aucune zone d'exclusion judiciaire n'est mise en place, le tireur est invité à rentrer chez lui sans qu'il n'ait fait l'objet d'aucun interrogatoire circonstancié et couché sur procès-verbal* »<sup>2</sup>. Et c'est à partir de là que tout un scénario s'est construit, dans lequel le tir policier a d'abord été nié, puis minimisé, puis « contextualisé ». La contre-enquête menée par le journaliste Michel Bouffieux<sup>3</sup> regorge de dizaines de détails sur cette construction de la « vérité du parking ».

La campagne réclamant justice et vérité pour Mawda a permis de réunir de nombreuses forces. Des initiatives diverses se sont organisées dans les trois régions du pays. À nous de nous parler et de construire ensemble un front large contre le racisme, contre les violences policières, contre la chasse aux migrantEs, contre la répression des quartiers populaires et des mouvements sociaux.

**Freddy Matthieu**

Version intégrale sur <https://www.gaucheanticapitaliste.org/qui-est-responsable-de-la-mort-de-mawda/>  
1 – [www.gaucheanticapitaliste.org/mons-23-et-24-novembre-justice-et-verite-pour-mawda/](https://www.gaucheanticapitaliste.org/mons-23-et-24-novembre-justice-et-verite-pour-mawda/)  
2 – Idem  
3 – <http://www.michelbouffieux.be/2018/12/mawda-la-contre-enquete.html>



Le mouvement pro-démocratie thaïlandais poursuit très systématiquement son combat. Le 25 novembre, il manifestait devant la banque où se trouvent les avoirs de la Couronne (la Siam Commercial Bank), un bien public géré par le ministère des Finances que le roi Rama X a privatisé à son profit. Le 27 novembre, le mouvement a mené au cœur de Bangkok des exercices anti-coup d'État et rediffusé un manuel de résistance publié initialement en 2014. Le 30 novembre, il s'est rassemblé devant la caserne de l'un des régiments attachés à la protection personnelle du monarque.

### Qui détient le pouvoir ?

Qui de la monarchie ou des militaires détient la réalité du pouvoir en Thaïlande ? La réponse à cette question est disputée. Est-ce le soft power du roi (et son immense fortune) ou, plus visible, la capacité de l'armée à façonner les institutions à son avantage ? Quoi qu'il en soit, l'équilibre des pouvoirs dont dépend la stabilité du royaume semble aujourd'hui sous tension. Le roi est officiellement à la tête des forces armées, ce qui ne veut pas dire qu'il les contrôle effectivement. Rama IX (Bhumibol Adulyadej), père de Rama X (Maha Vajiralongkorn), a influencé, directement ou indirectement, la promotion d'officiers supérieurs. Son fils cherche de toute évidence à étendre qualitativement ce pouvoir, modifiant en sa faveur le rapport des forces au sein même du régime.

Rama X a changé d'autorité, en 2017, le statut de trois agences gouvernementales, les faisant sortir du droit commun. Elles obéissent depuis à « son bon plaisir ». Cela inclut le Commandement de la sécurité royale, en charge de tout ce qui concerne la protection et la glorification de la famille royale ou de ses collaborateurs. Ancien pilote

## THAÏLANDE Mobilisés contre le risque de coup d'État

Le roi Rama X renforce sa mainmise sur un pan des forces armées. Le mouvement pro-démocratie cible cette garde prétorienne et se prépare à l'éventualité d'un coup d'État.



de chasse, Maha Vajiralongkorn appartient à l'armée de l'air, mais cette dernière, mal équipée, pèse peu. C'est l'infanterie qui compte. Alors, comme il en a décidé, deux régiments d'infanterie basés à Bangkok (et qui ont été les forces vives de précédents coups d'État) n'obéissent dorénavant qu'à lui. Il a, par ailleurs, placé ses proches (dont la reine Suthida) à la tête de la Garde royale. Ce faisant, Rama X prend le risque de fracturer l'armée qui considère qu'elle doit être, elle-même, la garante de la sécurité royale et de l'ordre établi.

### L'éventualité d'un putsch

Le pouvoir use à nouveau de l'arme juridique de dissuasion massive qu'est le « crime » de lèse-majesté (qui couvre toute la famille royale et

la régence) à l'encontre des figures de proue du mouvement pro-démocratie, dont 15 sont à ce jour et à ce titre mis en accusation. Cette loi peut coûter quinze ans de prison et plusieurs chefs d'inculpation à l'encontre d'un même accusé peuvent être cumulés.

Le mouvement démocratique se prépare à l'éventualité d'un putsch. En cas d'urgence, il appelle à engager immédiatement des grèves et des grèves scolaires ; à bloquer les artères avec des véhicules vides ou en manifestant ; à exprimer sa volonté de dénoncer toute attaque contre la Constitution et la démocratie. Lors du rassemblement du 25 novembre, les orateurEs (habillés en canards jaunes, leur symbole) se sont succédé à la tribune, appelant notamment à

transformer la résistance en rébellion. « En 2014, un coup s'est produit. Si la population s'était mobilisée en masse, Prayut [général et Premier ministre] n'aurait pas pu rester [au pouvoir]. »

Le manuel de résistance à un coup d'État, publié en 2014 et rediffusé aujourd'hui, propose aussi d'organiser une grève générale d'une semaine ; de refuser toute forme de coopération avec la junte ; d'inviter les soldats à se ranger du côté du peuple ; de refuser de payer ses impôts ; de retirer son argent des banques...

Le régime thaïlandais est en crise. Une crise que Rama X ne fait qu'attiser en cherchant à rétablir ce qui ressemble de plus en plus à une monarchie absolue, quitte à aggraver le fossé entre des institutions archaïques et une société en pleine évolution.

Comme il est de règle en cas d'une crise globale de régime, de multiples conflits croisés se jouent et interfèrent. Au sein des élites dont les enfants manifestent. Au sein et entre les corps d'armée ou entre promotions d'officiers, ainsi qu'entre militaires et famille royale. Entre une jeunesse qui ne supporte plus l'ordre moral rigide auquel elle se heurte, à l'usine comme à l'école, dans la rue comme en famille, et les conservateurs.

Face à une situation dont l'évolution est assez imprévisible, le mouvement pro-démocratie cherche à se préparer à toute éventualité.

Pierre Rousset

## SAHARA Avec le peuple sahraoui

Un communiqué de nos camarades d'Anticapitalistas (État espagnol).

Au cours de ces 45 dernières années, le Maroc n'a jamais respecté les accords de paix et les droits humains. L'occupation illégale du territoire, le blocus du référendum, les violations des droits humains à l'encontre de la population sahraouie et le pillage de ses ressources naturelles en sont de bons exemples. À ces violations s'ajoutent, depuis trois ans, les travaux d'une route qui traverse le col de Guerguerat, qui ne respecte pas non plus les accords de 1991, avec l'intention manifeste d'exporter les marchandises qui sont le fruit du pillage du territoire occupé.

### Acte de guerre de la part du Maroc

Des militantEs et des civilEs sahraouis protestaient pacifiquement depuis trois semaines au col lorsque l'armée marocaine les a attaqués, ce à quoi l'Armée populaire de libération du Sahara a légitimement répondu pour protéger ses citoyenEs. C'est de facto le plus grand acte de guerre de la part du Maroc depuis le cessez-le-feu.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté cette nouvelle atteinte aux droits humains et la rupture du cessez-le-feu par le régime marocain, et nous reconnaissons le droit du peuple sahraoui et du



Front Polisario, en tant que leurs représentants, à la légitime défense de leur population, de leur territoire et du droit à l'autodétermination, qui est garanti par toute la légalité internationale et les accords de paix. L'Espagne n'est pas un agent neutre dans ce conflit. L'Espagne est politiquement responsable de la situation et est également la puissance administrante du Sahara occidental, reconnue par l'ONU. Par conséquent, le gouvernement espagnol ne peut pas continuer à maintenir une fausse prétention de neutralité face à la situation de ces derniers jours. La déclaration du ministère des Affaires étrangères appelant l'ONU à garantir le respect du cessez-le-feu alors qu'elle ignore et ne respecte pas

l'engagement d'organiser un référendum sur l'autodétermination tel que stipulé dans les accords de 1991, est une position qui la place de facto avec le régime marocain et contre le droit international. Cela s'ajoute à d'autres actions de ce gouvernement qui, en moins d'un an, a clairement fait connaître sa position vis-à-vis du régime marocain, suivant en cela le ton des différents gouvernements espagnols au cours des quarante-cinq dernières années, depuis les accords dits de Madrid. Le don de matériel de police, à travers une fondation du MAEC, au régime marocain ou les visites du ministre à Rabat au milieu de la controverse sur la souveraineté des eaux sahraouies en sont des exemples.

### Droit à l'autodétermination

Nous exigeons que le gouvernement espagnol condamne immédiatement la rupture du cessez-le-feu par le Maroc, qu'il assume son rôle de pouvoir qui administre formellement le territoire et qu'il garantisse le respect des droits humains, sociaux et économiques du peuple sahraoui comme étape préalable pour assurer une solution juste, pacifique, démocratique et durable de ce conflit, qui passe inévitablement par le respect du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

L'impossibilité de parvenir à une solution pacifique et, par conséquent, le retour au conflit armé est aujourd'hui un scénario trop plausible. Si des responsabilités se présentent, il faudra les chercher parmi ceux qui n'ont rien fait ou qui ont directement mis des bâtons dans les roues d'un processus de décolonisation incomplet qui a encore un référendum et de nombreuses dettes en suspens. Et que personne ne se cache derrière une communauté internationale sans nom et prénom. Nous réitérons notre engagement envers le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et nous travaillerons dans les prochaines semaines, avec le mouvement de solidarité et le Front Polisario, pour organiser une réponse citoyenne dans notre pays qui fera pression sur le gouvernement pour qu'il change sa position et mette fin au soutien historique que tous les gouvernements, sans exception, ont apporté jusqu'à présent au régime marocain et à l'occupation.

Anticapitalistas

## SUISSE #MeToo secoue la Radio-Télévision suisse

Le 31 octobre, le Temps publiait un article faisant état de nombreux cas de harcèlement sexuel au sein de la Radio-Télévision Suisse (RTS). Ces révélations font l'effet d'une bombe, tant par la gravité des actes rapportés que par leur nombre et la durée sur laquelle ils se sont produits.

Trois collaborateurs sont pointés du doigt, dont Darius Rochebin, présentateur star de la chaîne pendant plus de 20 ans, jusqu'à son départ pour la chaîne française LCI à la rentrée 2020. On prend connaissance de nombreux cas de harcèlement et agressions sexuelles, parfois dénoncés à la hiérarchie, sans effet.

### Culture du silence et de l'impunité

Les journalistes évoquent le cas de « Robert », dénoncé à la hiérarchie pour mobbing [harcèlement moral collectif] et harcèlement sexuel au milieu des années 2010 et promu dans un « placard doré ». De nombreux et nombreuses employéEs témoignent du manque de réactivité des supérieurs face à des plaintes pour agressions ou harcèlement. Ils et elles dénoncent une forme de culture du silence et de l'impunité. Les victimes sont invitées à se taire et les agresseurs prospèrent.

La publication de l'article entraîne des réactions fortes sur les réseaux sociaux et dans la presse. Rapidement, le collectif de la grève féministe interne à la RTS s'organise pour exiger de la direction des mesures conséquentes. Les employéEs sont soutenus par différents collectifs locaux de la grève, qui publient le jour même un communiqué de presse de soutien et un appel à briser le silence avec le hashtag #BalancetaRTS.

Les jours qui suivent, des actions de soutien ont également lieu devant les sièges de la RTS dans les villes de Lausanne, Genève et Fribourg. De nombreux témoignages sont partagés sur les pages Facebook et Instagram de la Grève féministe, auxquels s'ajoutent ceux qui sont publiés dans le *Matin Dimanche* du 8 novembre. Ils confirment tous le profond dysfonctionnement du service et le climat toxique qui y règne bien souvent.

### Un rapport de forces à construire

En parallèle, des salariéEs de la RTS, révoltés par les réponses en demi-teinte et le manque de responsabilisation de la part de leur hiérarchie, vont exiger, dans un mail interne signé par quelque 700 collaborateurEs, la mise sur pied d'une commission d'expertEs mixte composée de trois personnes : une proposée par la RTS, une par le collectif RTS de la Grève féministe et une négociée par la SSR (Société suisse de radio et de télévision) et le collectif de la grève féministe.

Cette commission aura la charge de réaliser différentes enquêtes sur les faits dénoncés et la gestion de ceux-ci par Gilles Marchand et Pascal Crittin, respectivement directeur général de la SSR et directeur de la RTS, et par les ressources humaines. Dans l'attente des résultats, les employéEs demandent la suspension des deux cadres incriminés.

La solution réside dans l'auto-organisation des travailleurEs pour obtenir une inversion du rapport de forces et obliger les employeurs à prendre leurs responsabilités face à des cas de harcèlement. Elle réside dans la solidarité féministe pour toutes les victimes d'agressions sexuelles et dans l'exigence collective de la fin du régime du silence et de la honte. La création de commissions du personnel sur les lieux de travail, dont les éluEs seraient à l'abri du licenciement, favoriserait un tel horizon. En attendant, à la RTS, nous devons exiger la protection de touTEs les salariéEs qui témoignent durant cette enquête.

La mobilisation des employéEs du service et le soutien qu'elles et ils ont reçu des différents collectifs féministes de Suisse romande sont exemplaires. Preuve que la lutte paie, la direction a annoncé depuis la suspension des cadres incriminés jusqu'à l'aboutissement d'une enquête interne. Darius Rochebin, de son côté, est absent du plateau de LCI depuis le 31 octobre.

Noémie Rentsch

Publié dans le n° 378 de *solidaritéS* (Suisse). Version intégrale sur <https://solidarites.ch/journal/378-2/metooth-secoue-la-rt-s/>



# CHÔMAGE



**L**es débats autour des chiffres de la pointe visible de l'iceberg que constituent les statistiques officielles du chômage ne sauraient masquer la misère et la précarité dans lesquelles sont plongées plus de 10 millions de personnes en France. Des situations qui entraînent une exclusion sociale à laquelle ne parviennent guère à répondre les organisations du mouvement social, et encore moins

les organisations politiques. Même le mouvement des Gilets jaunes n'a que fort peu permis aux exclus de l'emploi de se faire entendre. Et si aujourd'hui l'influence de l'extrême droite n'est pas non plus significative, l'histoire a montré que cette exclusion sociale pouvait engendrer des évolutions dangereuses. Dans la situation de crises multiples du monde d'aujourd'hui, aggravées par la crise sanitaire, le (re-)

déploiement des mobilisations et des manifestations de ces dernières semaines envoient des signaux encourageants. Les manifestations du 5 décembre sont une occasion à ne pas manquer pour que des convergences solides se construisent entre les combats de celles et ceux qui sont tout à la fois victimes de la dégradation des conditions de vie et de travail, de la précarité et des violences policières.

## LA HAUSSE DU CHÔMAGE VA SE POURSUIVRE EN 2021

Deux indicateurs du chômage sont médiatisés : le taux de chômage au sens du BIT (Bureau international du travail), publié par l'Insee, et le nombre de chômeurEs inscrits à Pôle emploi. L'effet de la crise se voit désormais sur ces indicateurs.

**L**e taux de chômage au sens du BIT avait paradoxalement baissé à 7,1% au deuxième trimestre, pendant le premier confinement, car les personnes n'ayant pas pu faire certaines démarches de recherche « active » étaient sorties de ces statistiques. Ce taux a explosé au troisième trimestre pour atteindre 9% (+ 628 000 personnes en un trimestre). Avant le reconfinement de novembre, l'Insee prévoyait un taux de chômage de 9,7% fin 2020. Il va rapidement dépasser le seuil fatidique de 10%, et il est fort probable que le taux de chômage record de 10,8% en 1994 sera dépassé en 2021. Le nombre d'inscrits à Pôle emploi (toutes catégories confondues) atteint quant à lui désormais 6,7 millions de personnes.

**Destructions d'emplois à venir**  
Il y a toujours un décalage dans le temps entre la baisse de la production et la hausse du chômage, d'autant plus que l'ampleur du « chômage technique » a limité

à court terme les destructions d'emplois. Alors que le « chômage technique » concernait encore 1,3 million de salariéEs en septembre, il a augmenté en octobre (1,6 million, près de 10% des salariéEs du privé), avant même le second confinement. En novembre, il devrait concerner environ 4 millions de salariéEs. Mais beaucoup d'emplois seront détruits car la crise n'est pas un simple « mauvais moment à passer », mais la conséquence d'une suraccumulation de capital, amplifiée par le Covid. Malgré l'arrosage du patronat, le taux de profit reste très bas et l'endettement des entreprises est très élevé : les conditions d'une reprise ne sont absolument pas réunies, y compris quand l'épidémie aura pris fin. D'ailleurs, avant même l'annonce du second confinement, l'Insee avait prédit une croissance nulle pour le dernier trimestre 2020. Une éventuelle reprise ne sera possible que sur la base d'une destruction massive de capital,

ce qui signifie notamment des destructions massives d'emplois et des baisses de salaires (direct et socialisé).

### Exacerbation des inégalités

Selon les enquêtes de l'Insee auprès des patrons en octobre, environ un quart d'entre eux s'estiment en sureffectif au regard de leur niveau d'activité : cela laisse entrevoir des suppressions d'emplois massives, notamment dans la restauration, l'hébergement et les matériels de transport. Pour le moment, la plupart des suppressions d'emplois prennent la forme de non-renouvellement de CDD, de moindre recours à l'intérim, et de non-remplacement de départs à la retraite. Mais les plans sociaux (licenciements économiques de plus de 10 salariéEs dans les entreprises de plus de 50 salariéEs) prennent de l'ampleur même s'ils ne représentent pour l'heure qu'environ 10% des suppressions d'emplois. Sur la période allant de début mars au 22 novembre 2020, 657 « plans de

sauvegarde de l'emploi » (PSE) ont été initiés concernant environ 67 000 ruptures de contrats de travail, contre 27 000 sur la même période en 2019. En outre, depuis début mars, 4 900 procédures de licenciement collectif pour motif économique hors PSE ont été notifiées auprès des Direccte (directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi). Après avoir chuté pendant le premier confinement, les ruptures conventionnelles sont repartiées en très forte hausse. En octobre 2020, 40 700 ruptures conventionnelles ont été homologuées par la Direccte, soit une hausse de 0,5% en un mois et de 10,4% sur un an. Cette hausse du chômage concerne et concernera avant tout les jeunes, les salariéEs les moins qualifiés, en situation précaire (CDD, intérim), et les micro-entrepreneurs. Il va donc frapper les travailleurEs les plus exploités et exacerber les inégalités.

**Gaston Lefranc**

## « TRANSFORMATION » UNE PREMIÈRE CLASSE

« Transformation » et non « réforme » : tel est le terme choisi par les conventions d'assurance chômage précédentes, « négociées ». La convention 2019 a été imposée par décret. La récente décision de recours portée par la CGC, la CGT, FO et Solidaires, a bien sûr un impact sur les règles de l'assurance chômage restent définies par l'État.

**A**près les 800 millions d'économies suite à la convention 2017, ce sont encore 3,6 milliards d'euros d'économies qui vont être faites, dont 80% seront réalisées sur le dos des chômeurEs. Les dernières projections de l'Unedic chiffreraient le montant de la baisse des allocations à 1 milliard en 2021, dont 1/3 lié à la modification du calcul du SJR (salaire journalier de référence) et 2,6 milliards en 2022 dont 50% liés à la modification du calcul du SJR.

### Ce qui est annulé par le Conseil d'État

– La révision des règles de calcul du SJR permettant de déterminer le montant des indemnités chômage. Au lieu d'être calculé à partir des jours travaillés, le SJR le serait sur l'ensemble de la période de référence. Un exemple cité dans la presse au lendemain des annonces : pour quelqu'un qui aurait travaillé deux semaines dans le mois, cela aboutirait à une diminution de moitié de son allocation.

Dans sa décision, le Conseil d'État écrit que ce nouveau mode de calcul « porte atteinte au principe d'égalité ». En effet : la somme des salaires perçus sur 24 mois étant divisée par le nombre de jours compris entre le premier et le dernier jour d'emploi de cette période, et ce à durée de travail équivalente, le résultat varierait considérablement selon qu'on avait travaillé au début, au milieu ou à la fin de cette période. Ce sont 840 000 personnes qui auraient été pénalisées, avec une baisse de revenus comprise entre 689 et 902 euros, soit 24% en moyenne. Les gouvernements successifs n'ont cessé d'encourager les contrats courts car « mieux vaut un contrat court que rien du tout » ; le discours actuel consiste à stigmatiser les chômeurEs qui profiteraient du système en « optimisant » les règles de cumul activité-allocation.

Ceci dit le gouvernement avait surement anticipé la décision et réfléchi à une adaptation sur ce point : il pourrait être instauré un « SJR plancher », de manière à ce que la baisse ne soit pas trop forte. L'idée serait d'exclure les jours d'intercontrat du calcul. Mais même dans ces conditions « adaptations » sont censées être prévues d'ici mars 2021.

### – Bonus-malus

C'était aussi une promesse du candidat Macron : appliquer un « bonus-malus » aux entreprises abusant des contrats courts pour les « responsabiliser » et ainsi « lutter contre la précarité ». Ce sujet brûlant – rejeté par le patronat – avait entre autres conduit à l'échec des négociations de la future convention d'assurance chômage.

Seuls sept secteurs (sur 38) devaient être concernés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le bâtiment et le

médico-social ont été exonérés de ce léger dispositif. La modulation des cotisations sera faible puisque ces dernières varieront entre 3% et 5% (soit + 0,95% au maximum pour les entreprises pénalisées). Ces variations seront calculées selon le nombre de salariéEs s'inscrivant à Pôle emploi ramené à l'effectif total d'une entreprise. Avec cette mesure de majoration, le gouvernement n'a rien inventé puisqu'en 2014 les CDD avaient été soumis à ce genre de mesure. Pour quel résultat ? Les embauches en CDD – y compris ceux inférieurs à un mois – avaient continué à augmenter et les CDI étaient restés stables.

### Ce qui est maintenu

– Des conditions d'affiliation durcies. Avec la convention précédente, il fallait justifier d'une activité salariée de quatre mois au cours des 28 derniers mois (pour les moins de 53 ans). Avec la convention de novembre 2019, la durée nécessaire passait à six mois de travail sur les 24 derniers mois, soit un jour travaillé sur quatre au lieu de un sur sept depuis 2009. Concrètement, le droit pourra être ouvert au même moment mais avec une durée moins longue ou l'ouverture retardée plus ou moins d'un an selon les situations. Covid oblige, cette règle qui devait s'appliquer en avril 2020 puis septembre 2020 a été reportée à janvier 2021 mais n'est pas abrogée. Seul « aménagement » : la période de référence est portée à 27 mois au lieu de 24 pendant la crise sanitaire.

### – Des droits rechargeables vidés de leur contenu

Créés en 2014, ce principe permet à des chômeurEs indemnisés, qui reprennent une activité durant leur période de chômage, de prolonger leurs droits lorsque ces derniers sont épuisés et ce, sous réserve qu'ils et elles justifient de 150 heures travaillées.

Le seuil minimum de rechargement a été ramené à six mois, au lieu d'un mois aujourd'hui, permettant 610 millions d'euros d'économies sur le dos des chômeurEs en 2021 et 1 milliard en 2022. De fait les droits rechargeables n'existent plus puisque la durée de travail revient à celle permettant d'ouvrir des droits.

### – Dégressivité : le retour

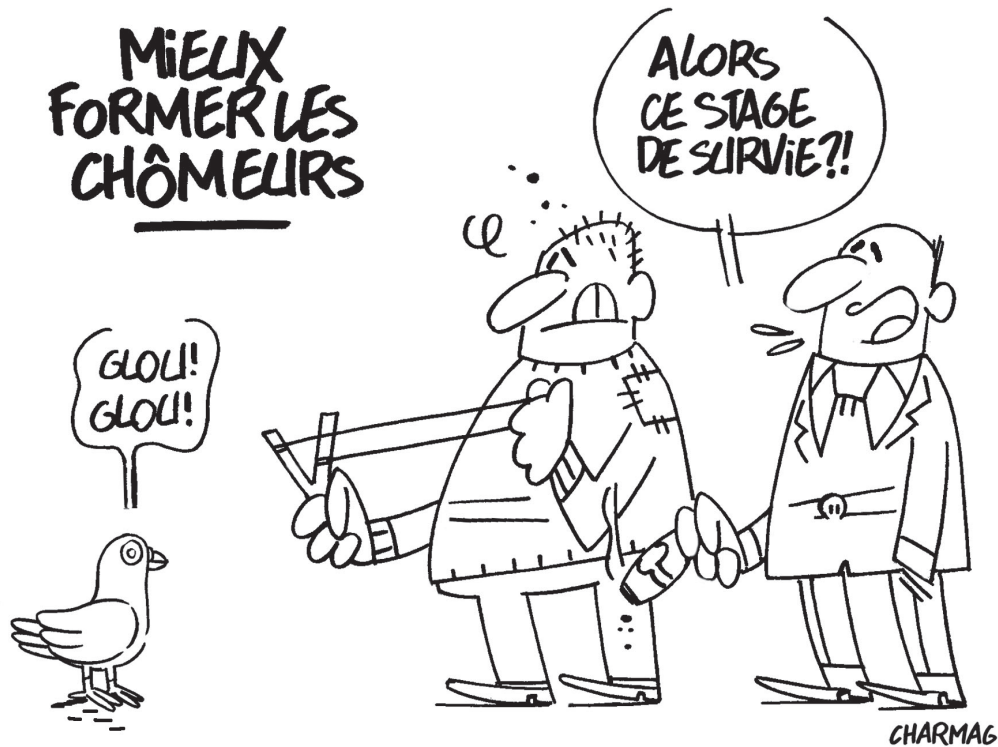
Le choix est fait de réintroduire le principe de dégressivité pour les 10% de salariéEs les mieux payés (salaire de plus de 4 500 euros bruts mensuels). Ces derniers (hormis pour les plus de 57 ans) se verront appliquer une dégressivité de 30% au bout du septième mois de chômage. L'allocation perçue ne pourra cependant pas être inférieure à 2261 euros nets par mois.

Pour justifier cette mesure, le ministère du Travail s'appuie sur une série de chiffres : plus le revenu de remplacement est élevé, plus la période de chômage serait longue. Pour autant, il ne dit pas que 76% des allocataires touchant les indemnités maximales ont



## DE L'ASSURANCE CHÔMAGE» : QUE POUR LE GOUVERNEMENT

ar le gouvernement, et c'est en effet un changement profond. Rappelons que, contrairement  
es» par les «partenaires sociaux» et ensuite agréées (ou pas) par le gouvernement,  
sion du Conseil d'État, qui a invalidé plusieurs aspects de la «transformation» suite à un  
ne portée importante. Pour autant elle ne concerne pas tous les aspects de la convention  
at et non par les salariéEs (avec ou sans emploi) et leurs organisations.



plus de 50 ans. Il oublie également que ce public dit «senior» rencontre des difficultés particulières à retrouver un emploi du fait de son âge. Quant au principe même de la dégressivité, rappelons qu'il avait été mis en œuvre entre 1992 et 1996 et qu'une étude de l'Insee de 2001 avait conclu que sa mise

en place avait «ralenti le retour à l'emploi». De même, un récent travail de l'OFCE fin 2017 a souligné que cette mesure était tout sauf efficace. Mais le gouvernement s'entête. La course aux économies là encore, même pour ne rapporter «que» 60 millions. Mais l'essentiel est ailleurs : remettre l'idée de

la dégressivité dans le paysage et laisser à penser qu'elle pourrait ensuite s'appliquer à toutes. La censure partielle est donc une victoire mais ne constitue qu'un premier pas insuffisant. C'est l'ensemble de la «réforme» qu'il faut retirer.  
**Correspondant**

## PÔLE EMPLOI: LA DESTRUCTION DU SERVICE PUBLIC SE POURSUIT

À Pôle emploi, la direction profite aussi de la crise sanitaire pour continuer à remettre en cause les droits des salariéEs, avec ou sans emploi.

### Contrôle ou accompagnement?

Alors que les plans de licenciements se multiplient, le gouvernement maintient les dispositifs de contrôle des chômeurEs. Le recours en annulation porté par la CGT et Solidaires a été rejeté par le Conseil d'État. Pôle emploi a donc multiplié par cinq les effectifs des équipes chargées du contrôle en passant de 200 à 1000 agentEs. C'est à la réception, à l'accompagnement et au calcul des allocations que ces agentEs auraient dû être affectés. Si Pôle emploi voulait vraiment faciliter les démarches, l'obligation de s'inscrire par internet serait supprimée (en plus il faut maintenant avoir deux identifiants différents, ce qui entraîne de nombreuses confusions). Quant aux documents nécessaires au calcul des allocations (notamment les «attestations employeurs»), ils sont souvent rejetés par le système informatique, entraînant de nombreux retards...

Après la mise à distance technologique via le tout dématérialisé, la Direction générale (DG) continue sa politique de mise à distance physique : dernier exemple en date, le site de Toulouse basé en centre-ville est amené à fermer et déplacé à l'ouest de la ville pour constituer un site excentré

et déshumanisé regroupant plus de 100 agentEs (il faut dire aussi que ce site était le point de rdv des actions communes avec les associations de chômeurEs). Tout cela est associé à la fermeture des sites l'après-midi pour la réception sans rendez-vous : la DG se dirige vers une organisation associant sites géants et traitement à distance d'un maximum d'opérations.

### Sous-traitance et précarité

En outre, le traitement des documents scannés par les chômeurEs sur le site pole-emploi.fr est sous-traité à des «spécialistes de la relation multicanal» qui se font du fric sur le dos du secteur public. Sans oublier aussi les 120 millions offerts aux boîtes privées pour deux nouvelles prestations. Le «marché» du chômage est décidément un gâteau intéressant à partager... Faire recevoir les privéEs d'emplois par des conseillerEs eux-mêmes en contrat précaire, il fallait y penser. Bien sûr ça n'est pas nouveau, Sarkozy disait à l'époque de la fusion que les agentEs Pôle emploi sous statut précaire seraient mieux à même de comprendre les besoins du public qu'ils recevaient car ils vivaient la même situation... La possibilité d'embaucher des CDD existait mais était «limitée»

à 4% des effectifs (alors que la convention collective dit clairement que le recrutement en CDI constitue le «mode normal» à Pôle emploi). Un avenant à la convention collective a fait passer ce taux à 15%. Soit, si on ajoute les milliers de services civiques, un taux de statuts précaires compris entre 20 et 25%. Dans ce domaine, Pôle emploi ne fait que suivre l'exemple des Job centers britanniques qui embauchent et licencient massivement en fonction du taux de chômage. Face à toutes ces attaques, il y aurait de quoi mobiliser. Mais la fusion — en introduisant les réflexes issus du privé — a contribué à diviser et isoler les agentEs. Par ailleurs, pour l'essentiel, les organisations syndicales sont complètement absorbées par les réunions des IRP. Pourtant, au centre à la fois du service public et de la lutte contre la précarité, les agentEs de Pôle emploi n'ont pas d'intérêts séparés de ceux des privéEs d'emplois ! Dans le cadre du Collectif Unedic réunissant associations de chômeurEs et syndicats de Pôle emploi (CGT, FSU, Sud), les agentEs de Pôle emploi seront présents le 5 décembre !  
**Correspondant**

## «UN TERRIBLE BASCULEMENT DE MASSE DE LA PRÉCARITÉ À LA PAUVRETÉ»



Entretien avec **Pierre Garnodier**, secrétaire du comité national CGT des privéEs d'emploi et des précaires.

### Comments'annonce le 5 décembre, journée traditionnelle de mobilisation des chômeurEs et privéEs d'emploi?

La CGT des privéEs d'emploi et des précaires y participe et organise une journée nationale de mobilisation avec des manifestations prévues dans de nombreuses villes notamment à Paris et dans 30 villes dans toute la France : Rennes, Lille, Nancy, Lyon, Bordeaux, Marseille, Le Havre, Troyes, Rodez...

### Peux-tu rappeler d'où vient cette date du 5 décembre?

Chaque année une journée de mobilisation des chômeurEs est organisée le 5 décembre. C'est la 18<sup>e</sup> manifestation nationale depuis les années de lutte des chômeurEs de 1997 et 1998, autour de la prime de Noël. Pour nous c'est toujours important de se mobiliser à cette date parce que la société n'est toujours pas débarrassée du chômage que le patronat et le gouvernement ont toujours intérêt à organiser. C'est aussi pour rappeler que, quand les privéEs d'emploi sont mobilisés avec leur organisation syndicale, on peut obtenir des droits. Comme chaque année depuis 1998, les privéEs d'emploi auront droit à la prime de 150 euros pour une personne seule et plusieurs centaines pour une personne avec des enfants (442,10 euros pour un couple avec 4 enfants).

### Mais cette année il y a aussi la réforme engagée par le gouvernement. Peux-tu en rappeler les mesures les plus régressives?

Il y a deux points particulièrement graves. Tout d'abord, les barrières d'accès aux droits, c'est-à-dire les conditions d'ouverture : le nombre de mois de travail nécessaire pour l'ouverture des droits passe de quatre à six mois, soit de 610 à 910 heures, ce qui va exclure 400 000 travailleurEs de toute indemnisation. Ensuite la modification du mode de calcul du salaire journalier de référence avec la prise en compte des jours non travaillés. Pour les travailleurEs précaires qui alternent emploi et chômage

leur indemnisation aurait pu être divisée par deux ou trois. Sur ce second point, nous avons remporté une première bataille avec la décision du Conseil d'État d'entacher d'illégalité ce nouveau mode de calcul suite au recours réalisé par la CGT et Solidaires.

### Quelle est la réalité du chômage aujourd'hui?

Malgré les pinaillages sur les chiffres, la tendance lourde depuis 2008 est à l'aggravation du chômage. On a tous en tête les exemples d'Arcelor Mittal à Florange, Goodyear à Amiens ou plus récemment Ford à Blanquefort. Il ne se passe pas un jour sans que tombe un PSE. Depuis 2008, c'est la casse de l'outil industriel et les suppressions d'emplois y compris dans le secteur public. Depuis 2007 et la révision générale des politiques publiques, il y a le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Une casse des services dont on voit bien dans la période actuelle les conséquences dans le service de santé, incapable de répondre aux besoins de soins de la population.

Un chômage de masse de moins en moins conjoncturel et toujours plus structurel. À cette casse de l'emploi s'ajoute une casse des droits sociaux comme par exemple la réforme des retraites. Celle de 2010 qui a repoussé l'âge de départ à la retraite de 60 à 62 ans : de plus en plus de chômeurEs de plus de 55 ans se retrouvent durablement privéEs d'emploi. La durée d'inscription de plus de deux ans à Pôle emploi n'a fait qu'augmenter avec, par exemple, une part des chômeurEs de plus de 55 ans qui a plus que doublé depuis 2010. Une casse de l'emploi et des droits sociaux qui justifient plus que jamais nos revendications pour une assurance chômage qui indemnise 100% des privéEs d'emploi et donc l'annulation de la réforme et, au-delà, la mise en place d'une Sécurité sociale intégrale telle que le défend la CGT confédéralement. C'est-à-dire un revenu de remplacement quand on n'est pas au travail (maladie, vieillesse, chômage), une reconquête des services publics pour qu'ils puissent répondre aux besoins de la population avec des politiques de l'emploi et un système de formation professionnelle qui permettent aux travailleurEs de s'adapter aux mutations de l'emploi notamment pour les plus âgés.

### Le chômage c'est aussi une dégradation du niveau et des conditions de vie...

C'est un terrible basculement de masse de la précarité à la pauvreté. Ainsi, pendant le confinement, des salariéEs précaires, à temps partiel, ne peuvent ouvrir des droits car ils n'ont pas suffisamment travaillé et ont basculé dans l'enfer des minimas sociaux avec une explosion des chiffres du RSA. C'est le basculement dans la grande pauvreté, avec loyers et électricité impayés, avec risque d'expulsion et coupures de courant. Pour sortir les travailleurEs de la pauvreté il faut des dispositifs

réellement protecteurs contre tous les risques de la vie notamment le chômage. Tout en rendant les chômeurEs responsables de leur situation, le gouvernement met en place une politique répressive : augmentation des contrôles sur les secteurs en tension (bâtiment, social et médico-social). Pôle emploi impose la modification des projets personnels de retour à l'emploi (PPAE) pour ces postes quand bien même cela ne correspondrait pas aux formations initiales. Par exemple, à une privée d'emploi ayant fait des études d'architecte d'intérieur qui n'a pas trouvé de travail dans son domaine, Pôle emploi a voulu imposer de modifier son PPAE pour qu'elle soit auxiliaire de vie.

La pression de la misère rend plus difficile toute la vie. Il n'est pas possible de chercher un emploi quand on est au RSA. La vie quotidienne devient un combat, pour se nourrir, nourrir sa famille. La misère est un frein au retour à l'emploi. Des camarades qui habitent dans des zones périurbaines ou rurales qui survivent avec le RSA c'est-à-dire avec 564 euros, Pôle emploi peut leur proposer une offre d'emploi à 15 ou 20 km de leur domicile à laquelle il ne peuvent pas postuler parce que la voiture est en panne, qu'ils ne peuvent pas mettre de l'essence. Au total c'est une trappe à misère, la misère enferme durablement les privéEs d'emploi dans le chômage. Aussi nous exigeons des emplois et des droits sociaux plus élevés pour permettre aux privéEs d'emploi de sortir de leur situation.

### Les mobilisations sont souvent facilitées par l'unité des organisations...

La mobilisation est appelé unitairement par l'ensemble des organisations de chômeurEs. Un autre manifestation est envisagée plus tard, en mars. Nous sommes engagés dans la construction d'un front social contre la politique réactionnaire du gouvernement avec les camarades des coordinations de sans-papiers, des collectifs de victimes de violences policières dans les quartiers populaires... Ce sont les mêmes personnes qui sont concernées par la précarité, la misère et les violences policières. Nous travaillons à des convergences au-delà de nos divergences, contre la politique répressive du pouvoir imposée y compris par la violence. La CGT y travaille en tout cas ainsi que toutes ses composantes, UD, comité national des privéEs d'emploi, fédérations. Une convergence nécessaire, salutaire. Pas une convergence artificielle mais il nous faut trouver le dénominateur commun qui nous permette de tous nous rassembler autour de la Sécurité sociale attaquée. En ce qui concerne la CGT, la Confédération appelle aux manifestations et nos structures locales, d'entreprises, travaillent à la mise en place de bureaux d'embauche entreprise par entreprise.  
**Propos recueillis par Robert Pelletier**



## BNF Mouvement social pour préserver la santé des agentEs

Lors du déconfinement, la direction de la BnF (Bibliothèque nationale de France) avait appliqué pour les agentEs un régime de travail en présentiel de trois jours sur cinq durant le mois de reprise, en juin. Mais pour ce prétendu « confinement » du 29 octobre, changement de programme.

Les agentEs aurait ainsi dû, selon la direction, reprendre avec quatre jours sur cinq sur place pour les magasinierEs et autres catégories C (toutes les professions dont le travail ne peut être dématérialisé). Pour les cadres et ceux qui le peuvent, le télétravail était supposé être favorisé. La raison de ce renvoi forcé : lors du confinement de mars, les catégories C, ces faibléantEs, étaient entièrement en autorisations spéciales d'absence (ce que la direction considère comme « payés à ne rien faire »). Cette décision scandaleuse revient à sacrifier encore plus les magasinierEs, leur faisant prendre des risques sur place (la BnF connaît déjà un fort taux de contamination de ses agentEs), mais en plus en les obligeant à prendre les transports.

### Réaction large et déterminée

Comme si les risques n'étaient pas assez grands, la direction s'est appuyée sur un décret spécial pour tenter de rouvrir aux lecteurs la bibliothèque (pour la partie réservée aux chercheurEs) dès le 16 novembre. Elle s'appuyait aussi sur le fait que les bibliothèques universitaires auraient ouvert au public plus tôt, alors même que celles-ci ne permettaient bien souvent que le click and collect (retrait des ouvrages empruntés et réservés en ligne). Une large assemblée générale a eu lieu, appelée par l'intersyndicale FSU-CGT-Sud rassemblant environ 200 personnes (présentiel + zoom) votant plusieurs revendications : pas plus de 50 % de présentiel pour les catégories C, favoriser au maximum le télétravail quand c'est possible, et surtout le report de l'ouverture au public en la liant à la baisse réelle de l'épidémie. Le principe de la grève était aussi adopté. La direction a commencé à reculer rapidement, lors de négociations avec les représentants du personnel : présence de trois jours sur quatre pour les catégories C, télétravail quatre jours sur cinq pour les autres, report de la réouverture, réduction des horaires à 10 h-17 h du mardi au jeudi pour la partie chercheurEs. Seule la non-réouverture au public n'a malheureusement pas été obtenue, et une deuxième AG a donc voté une grève de trois jours les 24, 25 et 26 novembre. La réaction large et déterminée face à l'insuffisante protection des salariéEs et même des usagerEs montre que les salariéEs unis et déterminés peuvent souvent faire reculer les directions. Un exemple à suivre dans d'autres secteurs.

Correspondant

## ACTE 4 DES SANS-PAPIERS – 18 DÉCEMBRE

# Il faut arrêter de regarder ailleurs !

Dans un communiqué publié la semaine dernière intitulé « ChoquéEs bien sûr. Et puis ? » la Marche des Solidarités a écrit : « Si le gouvernement veut en finir avec les images qui montrent la réalité de sa politique, nous, nous voulons en finir avec ce que ces images montrent. »<sup>1</sup>

Il y a eu les images de l'évacuation de la place de la République et celles du tabassage de Michel Zecler. Mais il y a eu aussi la vidéo de cette femme qui crie « Where is my baby ! I lose my baby » dans un canot au large des côtes de la Libye le jeudi 12 novembre. Son bébé de 6 mois est mort. Le même jour les différents naufrages ont fait une centaine de mortEs. Une autre vidéo montre un enfant de six ans qui demande à son père le lendemain « Où est maman ? ». Le corps de celle-ci a été repêché. Et puis ?

### Une situation qui tourne de plus en plus sale

C'est la propriété presque indécrite des images : on peut les rembobiner. Rembobiner les images de la répétition de tous les crimes et tabassages policiers, la plupart racistes. Rembobiner les images des évacuations violentes de migrantEs par la police sur la place de la République durant l'hiver 2015-2016. Rembobiner les images du cadavre du petit Aylan noyé sur une côte turque en septembre 2015. Mais on ne peut pas rembobiner la situation qu'elles révèlent et qui tourne de plus en plus sale. Cela impose d'en tirer les leçons. Pas contre l'indignation, au contraire, pour éviter qu'elle se tarisse à force d'impuissance et qu'elle ne devienne indifférence... ou pire. Arrêtez de dire que les gouvernements en place, et en réalité tous les politiciens, font de la démagogie pour flatter leur électeurat. Face à une crise structurelle du capitalisme qui creuse et creusera toutes les inégalités sociales, les inégalités de classe, celles et ceux qui le dirigent, le gèrent, n'ont d'autre voie que d'essayer de souder les populations derrière l'État et la nation, de moins en



moins « démocratique », de plus en plus policier et raciste. Voilà la raison du tournant de Macron, du « libéralisme économique et politique » à l'autoritarisme nationaliste labellisé « républicain ».

### Contre les compromis et les compromissions

D'où la connexion entre offensive islamophobe, renforcement des pouvoirs de la police et politique anti-migratoire. Et de nous faire croire que c'est le véritable prix à payer pour éviter l'arrivée au pouvoir des « vrais » fascistes. Quand cela ne fait que leur préparer le terrain. Et, à « gauche » de ne discuter que du montant de la facture (un peu plus ou un peu moins d'islamophobie, de nationalisme, de défense de « la République » etc.). Dans tout cela, ces derniers mois, le mouvement des sans-papiers et la Marche des Solidarités ont bousculé l'édifice des compromis et des compromissions. Sur des mots d'ordre que peu de forces et d'associations auraient osé défendre il y a encore peu, un mouvement s'est développé ces derniers mois sur tout le territoire, entraînant des dizaines de milliers de manifestantEs.

Si les images de sans-papiers et migrantEs en combattantEs et non plus seulement en victimes ont encore peu percé, c'est bien parce que c'est encore une manière d'invisibiliser la question politique globale qu'ils et elles posent : celle d'un changement radical de logique basé sur la construction d'une solidarité de classe internationaliste qui dépasse les calculs boutiquiers. Qui ne se résume pas à une arithmétique d'addition de fronts au nom de la convergence ou d'une intersectionnalité vidée de signification stratégique.

### Construction affichée du bras de fer

Après plusieurs mois où le mouvement s'est développé en interpellant le pouvoir politique, le mépris affiché par celui-ci, malgré les marches qui ont parcouru le pays en septembre et octobre et malgré l'imposante manifestation du 17 octobre, exige une nouvelle phase, celle de la construction affichée du bras de fer. D'où la stratégie de l'Acte 4<sup>2</sup> qui appelle à un renforcement des collectifs de sans-papiers, du mouvement national de collectifs de solidarité et à une plus forte implication du mouvement syndical. L'appel a déjà été signé par plus de 250 collectifs, associations, syndicats, organisations politiques. Une coordination nationale réunissant une quinzaine de villes et régions se réunit toutes les semaines. Des manifestations sont en train de s'organiser sur tout le territoire pour le 18 décembre à l'occasion

de la journée internationale des migrantEs. Pour faire passer le message d'une montée en régime la manifestation parisienne se prolongera par l'occupation de la place de l'Hôtel de Ville. Le texte de l'Acte 4 appelle aussi à « préparer les conditions d'une journée de grève interprofessionnelle pour l'égalité et la régularisation des sans-papiers ». Cela ne se décrète bien sûr pas, mais cela se construit. Le jour où une partie un peu significative des personnels de l'éducation, des cheminotEs, des postierEs, des soignantEs, etc. se lèveront pour faire grève pour la régularisation des sans-papiers, on pourra alors commencer à parler d'une « avant-garde » anticapitaliste non auto-proclamée donnant une alternative à toute la société. Il en va bien sûr de la situation concrète et dramatique des migrantEs et sans-papiers et derrière eux et elles de toutes les victimes du racisme et de la précarité. Mais l'enjeu va bien au-delà : forger un mouvement de classe en antagonisme avec la « protection » de l'économie française, de l'État, de la « République ». Pour préparer les confrontations de plus en plus dures à venir et ouvrir un espoir aux indignations.

Denis Godard

1 – <https://blogs.mediapart.fr/marche-des-solidarites/blog/281120/choquees-bien-sur-et-puis>  
2 – <https://blogs.mediapart.fr/marche-des-solidarites/blog/181120/acte-4-des-sans-papiers-liberte-egalite-papiers>



## RENAULT L'usine de Flins dans le viseur

Renault annonce que l'usine de Flins ne produira plus plus de voitures neuves à partir de 2024.

« **S**e réinventer », déclare la direction, mais les mots sonnent creux. « Les chiffres de la direction sont flous, fantaisistes même. Elle donne un chiffre global mais elle est incapable de donner la décliné des effectifs par département. Elle cherche à nous rassurer avec des éléments qui ne sont pas fiables », constate le délégué CGT de l'usine interviewé par l'AFP.



### « Il y aura une perte d'emplois Renault »

L'AFP rend compte des projets de la direction : « La grande usine des Yvelines, qui doit produire la Zoé jusqu'en 2024, sera renommée "Re-factory" et cessera de fabriquer des véhicules

neufs. Flins se consacrera au reconditionnement de véhicules récents, au recyclage de véhicules hors d'usage, à la réparation et la réutilisation de batteries, des secteurs très prometteurs selon Renault. Les dirigeants du groupe l'ont annoncé mercredi

25 novembre aux managers de l'usine, aux représentants des salariéEs et aux élus locaux, avec un objectif de 130 000 véhicules par an à horizon 2030. La direction prévoit d'employer entre 1700 et 2100 personnes à court terme dans l'usine,

puis 3 000 à horizon 2030. Actuellement, le site compte 2 400 salariéEs Renault et 1 400 intérimaires ou sous-traitants. Flins doit accueillir les activités de rénovation de l'usine de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), que Renault a décidé de fermer. » Même la CFDT critique les effets d'annonces de la direction. Sur les 3 000 emplois annoncé pour 2030, tous « ne seront pas des emplois Renault » car les sous-traitants, « comme Veolia, vont arriver avec leur personnel », d'après Franck Daoût, délégué syndical central CFDT. Avec ce projet, « il y aura une perte d'emplois Renault. On a quatre ans pour défendre un projet alternatif. On ne va pas lâcher ». Blog NPA auto critique

## MIGRANT·E·S —————

# Évacués, chassés, gazés...

Un article écrit suite à une rencontre avec Jean-Jacques et Philippe, membres du collectif Solidarité Migrants Wilson à Saint-Denis, qui apporte son soutien actif aux exiléEs depuis 2016. Ils nous ont éclairés sur ce que vivent les personnes chassées du camp.

De la vallée de la Roya à Calais en passant par Paris, la politique de non-accueil du gouvernement français est particulièrement répressive. Dans la région parisienne, la persécution des migrantEs, commencée en 2016 par l'évacuation du campement à Stalingrad, s'amplifie de plus en plus.

### 66 évacuations

Le gouvernement et la préfecture de Paris font tout pour les invisibiliser en les

poussant le plus loin possible de la capitale. Par ailleurs, la non-reconnaissance des camps comme tels empêche de les mettre aux normes HCR. 66 évacuations plus tard, la dernière étant celle du camp de Saint-Denis, la chasse à l'homme a pris des dimensions innombrables. Quasiment 1000 personnes n'ont pas trouvé de solutions d'hébergement. L'action à République, le 23 novembre, a rendu visible l'ultra violence subie au quotidien par les migrantEs. Depuis,



# ENTREPRISES Vers une manifestation nationale contre les licenciements

Une seconde réunion à l'appel des salariéEs du groupe de voyages TUI s'est tenue le 29 novembre 2020 en visio. Il s'agissait de poursuivre la discussion après une première réunion réussie le 9 novembre dernier<sup>1</sup>.

Étaient présentEs des salariéEs d'Auchan, Cargill, Bridgestone, TUI, Air France, Adecco, du travail social, Renault, l'aéronautique, Sanofi, General Electric, La Poste, ainsi que des organisations comme la Fédé Sud commerce, Jolie Môme, LFI (Manuel Bompard), la CGT inspection du travail...

Rappelons que l'initiative vise à regrouper et coordonner les équipes syndicales et les salariéEs visés par des licenciements et des suppressions d'emplois, avec l'idée qu'il ne sera pas possible de s'opposer à l'offensive capitaliste qui profite de la crise sanitaire pour restructurer l'économie et les services publics en luttant seul dans sa boîte.

## La convergence se construit

Premier constat, il y avait davantage de participantEs (dont des salariéEs de Bridgestone) et l'initiative semble rencontrer un réel écho. La CGT TUI a annoncé avoir rencontré Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, qui a indiqué voir l'appel des TUI d'un œil favorable. Reste à savoir



PHOTO THÈQUE ROUGE / MILO

si la confédération pèsera pour assurer le succès des initiatives qui en découleront.

Deuxième constat, un réel besoin de radicalité ressort des interventions. La volonté d'en découdre et ne pas se contenter de manifester ou d'exprimer un ras-le-bol est bien présente : il est vraiment question de trouver les moyens d'inverser le rapport de forces, d'imposer dans la rue la fin des licenciements et de la précarité (comme dans le commerce où salariéEs en CDD ou extra se retrouvent au chômage sans être licenciés), de retirer ce

droit au patronat. Pour autant, les difficultés à mobiliser dans les entreprises, particulièrement au moment où le patronat et le gouvernement cherchent à atomiser notre classe, sont incontournables.

## Construire une mobilisation nationale

À ce stade se dégage la proposition d'une manifestation, si possible centrale, le 23 janvier 2021, pour l'interdiction des licenciements. Une telle manifestation rassemblant des travailleurEs de plusieurs secteurs et entreprises

de manière coordonnée sur un tel mot d'ordre, à l'heure où les médias cherchent à apitoyer l'opinion sur le sort exclusif des petitEs commerciantEs (en difficulté réelle) et oublient les salariéEs, serait bien sûr un pas en avant considérable dans la situation, du jamais vu depuis deux décennies.

Troisième constat, plusieurs interventions ont cherché à lier la bagarre contre les licenciements à la contestation générale de la politique du gouvernement que la mobilisation contre la loi de sécurité globale commence à dessiner. Le succès des manifestations de la veille a remonté tout le monde et personne n'a l'intention de faire retomber le soufflé.

Arriver à rendre visible la question des licenciements et de la précarité, tout en parvenant à s'inscrire dans la dynamique en cours, expression des maturations et ruptures d'une large part de la population contre la politique du gouvernement, tel sera l'enjeu de l'appel à manifester qui devrait être finalisé dans les jours à venir.

## Correspondants

1 - Voir *L'Anticapitaliste* n°545

# ÉDUCATION Blanquer aux abois, l'éducation prioritaire trinque

Embourbé dans le scandale du syndicat Avenir lycéen, affaibli par les défections à la chaîne du Grenelle de l'éducation, Blanquer est dos au mur. Il n'en est que plus dangereux : il tire à vue, éparpillant façon puzzle l'éducation prioritaire ou réprimant ceux qui osent résister à sa politique.

La première fédération syndicale de l'éducation, pourtant habituellement très prudente, juge que « le discrédit du ministre est total ». Il faut dire que le #blanquergate, ce n'est pas rien : détourner de l'argent public pour s'acheter, à grands frais, un fan-club de lycéens prêts à jouer les VRP de luxe des réformes du ministre, c'est le genre de chose qui devrait normalement conduire un ministre à démissionner...

Sauf que Blanquer n'est pas n'importe quel ministre. La gestion de ce scandale par le gouvernement révèle qu'il est l'une des pièces maîtresses du macronisme, que le Roi ne peut se permettre de perdre.

Tous les moyens sont bons pour détourner l'attention. Ainsi, traiter *Mediapart*, *Libération* et le SNES de suppôts du bolchévisme, comme au bon vieux temps de la guerre froide. Ou encore lancer une enquête administrative sur les comptes... des autres syndicats lycéens, comme l'UNL!

## Sacrifier l'éducation prioritaire

Mais le pire, c'est le contrefeu des annonces sur l'éducation prioritaire, au lendemain même des révélations de *Libération*. Certes la secrétaire d'État Nathalie Elimas n'a fait que confirmer ce que l'on craignait, mais ces annonces ont surpris par leur précocité. Cette accélération du calendrier ne s'explique que par la volonté d'étouffer un scandale en en créant un autre. Une politique du pire... De quoi s'agit-il ? Tout simplement de dissoudre tous les réseaux d'éducation prioritaire, ou REP, et de répartir leurs moyens sur toute une diversité d'établissements, défavorisés, isolés ou ruraux, sur la base de contrats avec les rectorats. Une politique perverse à plus d'un titre. D'abord parce qu'elle nie les besoins spécifiques des quartiers populaires. En cohérence avec la philosophie de Blanquer, qui s'est construite contre l'idée que la condition sociale pouvait avoir une influence sur le devenir scolaire.

Quant à la contractualisation des moyens, il s'agit bien évidemment d'un pas en avant vers un modèle de management libéral de l'éducation nationale, qui expose toutes les normes et les garanties collectives, pour aller vers davantage d'austérité.

## Les AED relancent la mobilisation

Heureusement, il existe des raisons d'espérer. Les assistantEs d'éducation, que l'on avait déjà vus fortement mobilisés lors des grèves de novembre, ont créé la surprise le 1<sup>er</sup> décembre, avec une mobilisation qui s'est construite largement en marge des appareils syndicaux. Fortement exposés au Covid depuis le début de la crise, dépourvus de moyens, privés de primes, de stabilité, de formation, de conditions de travail décentes, leur colère est à la hauteur de l'injustice qu'ils et elles subissent. Car pour virer Blanquer, et surtout mettre un terme à la politique qu'il incarne si bien, l'indignation médiatique ne suffira pas. Il faut recréer les conditions d'une mobilisation massive des personnels pour de meilleures conditions de travail et d'apprentissage, et pour une autre école.

Raphaël Alberto

# COMMERCE Journée d'action à Auchan

À l'initiative des salariéEs CGT Auchan, une diffusion de tracts aux clientEs s'est faite dans la galerie des hypers Auchan le 28 novembre.

L'action a été menée à Clermont-Ferrand, Avignon, Béziers, Toulouse, Hirson... la liste est encore longue. Des militantEs CGT du commerce et de la logistique sont venus soutenir notre action.

## ClientEs réceptifs

Sur Clermont-Ferrand, où l'hyper est implanté dans un quartier populaire, nous avons recueilli nombres de témoignages appelant à une mobilisation plus forte en lien avec les habitantEs. Ce tract dénonce le PSE en cours ainsi qu'une automatisation des

caisses. En plus des conséquences sur l'emploi, les clientEs vont subir une baisse de la qualité de service et un lien social qui va se perdre. Les clientEs ont été très réceptifs à nos arguments, et dénoncent également ce manque de moyens humains et matériels, laissant à l'abandon ces femmes et ces hommes qui pourtant créent la richesse de l'entreprise.

Une action qui en appellera d'autres, courant décembre, avec la construction d'un rapport de forces, seul alternative pour faire reculer ces actionnaires milliardaires!

Correspondant Auchan



NPA

# Évaporés ?

les préfets de Paris et de Seine-Saint-Denis cherchent à faire disparaître les migrantEs et à casser toute dynamique d'entraide et de mobilisations collectives.

Le préfet Lallement s'oppose à des solutions de logement temporaire au Parc des expositions de la porte de Versailles. Tous les prétextes sont bons pour empêcher un accueil collectif. Son argument : les bâtiments ne sont pas aux normes Covid. Il n'a qu'une seule idée en tête, les chasser de Paris.

## Racisme anti-pauvres

En Seine-Saint-Denis, les flics n'auto-riisent aucun regroupement en camps et chassent en meute. La folie furieuse de

nos dirigeants atteint son apogée... de la haine pure contre les plus démunis. Aucune bienveillance, juste une idée, rendre les migrantEs invisibles. Les maires d'Aubervilliers et de Saint-Denis et leur police s'y mettent aussi. Ils n'organisent aucune aide pour les exiléEs, participent à la chasse et se justifient en disant que « ce n'est pas la compétence des maires de gérer l'accueil des migrants ». Ils n'interpellent pas l'État pour revendiquer un hébergement pour touTEs et n'ont fait aucune déclaration contre les violences policières subies par ces populations.

Selon le collectif, les migrantEs sont éparpillés par-ci par-là, à Gennevilliers, Aubervilliers, Saint-Denis... Le mardi 26 novembre, quasiment 1 000 repas ont été distribués par les associations d'entraide. 500 à la Porte de la Chapelle,

500 par les maraudes de nuit autour d'Aubervilliers. Utopia 56 a mis en place une application de géolocalisation qui permet aux migrantEs de se faire repérer.

## Construire un front de solidarité

Le collectif d'AfghanEs est le mieux organisé. Beaucoup d'entre elles et eux sont en Europe depuis longtemps. Certains se sont fait expulser de Suède ou d'Allemagne... Ils et elles se sentent moins perdus que d'autres à Paris et se rendent davantage compte de la politique xénophobe française. Même épuisés, ils sont prêts à se remobiliser si la chasse à l'homme continue.

Toutes et tous méritent un accueil digne et le droit de vivre et travailler en France. Dans la dynamique des dernières mobilisations, il s'agit de construire, avec



PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

les exiléEs, mais aussi les collectifs, associations et organisations, un front de solidarités et de résistances contre

ce gouvernement et sa politique raciste et répressive.

CorrespondantEs (Saint-Denis)





## Souscription du NPA



**SOUTENEZ LE NPA!**

**SOUSCRIPTION.NPA2009.ORG**

**P**our gagner contre la réaction sociale et démocratique, dans la rue, sur les lieux de vie, de travail et d'étude, il faudra à notre camp social de l'unité, de la radicalité, de la démocratie, des masses en mouvement, de l'auto-organisation, un projet et une stratégie, mais aussi des organisations syndicales... et politiques. Et c'est là que le NPA peut jouer son rôle en tant que parti politique, dans la rue mais aussi dans les urnes. Faire de la politique coûte cher et les difficultés financières (déjà chroniques) du NPA se sont sérieusement aggravées en 2020. Vos dons sont donc plus précieux que jamais. Permettez-nous de développer notre activité au service de notre classe et du socialisme!

### INFOS PRATIQUES

Deux moyens de paiement : le chèque à l'ordre de « NPA souscription » et la carte bleue en ligne à [www.npa2009.org/souscription](http://www.npa2009.org/souscription) ♦ Une seule limite de datation et d'envoi de vos chèques : avant le 31 décembre 2020 à minuit. ♦ Si votre adresse n'est pas celle mentionnée sur le chèque, précisez-le pour que le reçu fiscal arrive à bon port.

**MENTIONS LÉGALES** Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôts égale à 66% de leur montant, dans la limite de 20% du revenu imposable. ♦ Tous les dons effectués jusqu'au 31 décembre de l'année N seront déductibles lors de la déclaration de l'année N+1. ♦ Une personne physique peut verser un don à un parti ou groupement politique si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. ♦ Les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ne peuvent annuellement excéder 7 500 euros. ♦ Les personnes morales à l'exception des partis ou groupements politiques ne peuvent contribuer au financement des partis ou groupements politiques en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit, à leurs associations de financement ou à leurs mandataires financiers. ♦ Aucune association de financement d'un parti ou groupement politique ne peut recevoir, directement ou indirectement, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger. ♦ L'association de financement « NPA souscription » a reçu de la CNCCFP l'agrément N°09932 du 06 avril 2009. ♦ Les dons versés à l'association de financement « NPA souscription » sont destinés au NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste). ♦ Les personnes ne respectant pas la législation sur les dons aux partis et groupements politiques peuvent être punies de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. ♦ Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en écrivant à : **NPA SOUSCRIPTION - 2, RUE RICHARD LENOIR - 93100 MONTREUIL**. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



## SOUSCRIPTION 2020

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

MONTANT  €

Chèque à l'ordre de « NPA souscription » à remettre à un·e militant·e ou à envoyer à : **NPA, 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil** avec le coupon détachable dûment rempli.

[SOUSCRIPTION.NPA2009.ORG](http://SOUSCRIPTION.NPA2009.ORG)

## Gauche radicale

# À propos de l'appel « Rejoignons-nous »

La semaine dernière a été rendu public l'appel « Rejoignons-nous », signé par une cinquantaine de militant·es associatifs, syndicaux et politiques, dont des camarades du NPA. Un appel « pour construire un nouveau projet politique » qui, s'il pose des questions qui rejoignent nombre de celles que nous nous posons au NPA, y apporte des réponses qui méritent discussion.

**N**ous partageons le constat des dangers inhérents à la crise multidimensionnelle du capitalisme (crises sanitaire, sociale, économique, démocratique et écologique), avec ses corollaires : cours autoritaire, désagrégation des liens et solidarités sociales, menace fasciste, etc. Autre constat partagé, celui de la multiplication des résistances, jusqu'à des révoltes populaires de masse, signes d'un refus de se résigner à l'ordre libéral-autoritaire dominant et symptômes d'une crise d'hégémonie des gouvernances bourgeoises à l'échelle internationale. Enfin, nous ne pouvons manquer d'être d'accord avec les signataires lorsqu'ils et elles soulignent l'absence de perspectives politiques alternatives à une échelle large, capable de regrouper celles et ceux qui se mobilisent aujourd'hui contre la barbarie capitaliste et refusent les solutions de replâtrage.

### Changer le monde sans prendre le pouvoir ?

L'appel « Rejoignons-nous » n'est, dès lors, pas de la même nature que les divers appels issus de la gauche institutionnelle, qui se sont multipliés ces derniers temps, entre autres et notamment lors du confinement du printemps. C'est pourquoi nous faisons le choix de nous situer dans une démarche de dialogue critique avec ses animateur·es, en faisant le constat que si l'appel pose un certain nombre de bonnes questions, certaines réponses et certains manques nous semblent problématiques. L'une des grandes absentes du texte est, ainsi, la question du pouvoir, qui se manifeste notamment par la non-évocation du rapport des mobilisations sociales et des organisations politiques à l'État et aux structures de la démocratie parlementaire. En d'autres termes, les questions stratégiques semblent reléguées au second plan, ce qui n'est pas une mince affaire à l'heure de la crise



NPA/DRASS

généralisée des rapports de domination politique et de l'usure des structures de la démocratie bourgeoise. Nul procès d'intention ici, mais un constat : la question des modalités politiques de la « transformation révolutionnaire de la société », qui ne peut résulter de la seule transcoissance des mobilisations sociales et/ou de victoires électorales, fait pour nous partie des incontournables dans toute discussion dans la gauche anticapitaliste et révolutionnaire. On ne changera pas le monde sans prendre le pouvoir.

### Quel sujet pour la transformation sociale ?

Un autre problème mérite d'être posé : celui du sujet, ou des sujets de ladite transformation révolutionnaire de la société. En effet, si les diverses mobilisations de ces dernières années sont évoquées, ainsi que leur rôle éminemment positif dans la résistance au rouleau compresseur libéral-autoritaire, la

question du rôle moteur et indispensable des salarié·es, en raison de leur position centrale dans le fonctionnement du système capitaliste, et de leur moyen d'action le plus puissant, la grève, n'est pas abordée. Là encore, pas de procès d'intention, mais si l'on ne peut que partager la nécessité d'intégrer à nos questionnements, à nos perspectives et à nos pratiques les nouvelles radicalités et les nouvelles formes de mobilisation, l'absence totale de mention des classes sociales et du rôle incontournable des salarié·es ne manque pas, là encore, d'interroger. Enfin, la perspective de la constitution d'une « nouvelle organisation nationale capable, dès 2021 [...], d'entrer en discussion avec d'autres organisations », a de quoi surprendre. Nous connaissons les limites du NPA, savons que nous ne sommes pas détenteur·es des solutions miracles aux problèmes que se posent celles et ceux qui n'ont pas renoncé à la perspective

d'un autre monde, et pouvons nous reconnaître dans nombre des préoccupations figurant dans l'appel. Mais de toute évidence : on est là ! Le NPA n'a jamais été conçu comme une fin en soi mais comme un outil, une médiation politique, et se pose de manière explicite la question de son dépassement, tout en ne renonçant pas à avoir une boussole stratégique claire. L'annonce de la constitution d'une « nouvelle organisation » peut donc apparaître, de notre point de vue, comme une volonté de contourner l'existant (au-delà du NPA) et de faire l'impasse sur les nécessaires bilans des expériences récentes, en France et ailleurs, de « nouvelles organisations ».

Autant de clarifications à opérer, de points de vue à confronter, de questions de fond à discuter... Rencontrons-nous ?

**Julien Salingue, Héléne Marra, Antoine Larrache et Joséphine Simplon**

## Tribune

# Déclaration de membres du NPA signataires de l'appel « Rejoignons-nous »

« Rejoignons-nous » signifie pour nous « œuvrons ensemble ».

**S**ignataires de l'appel « Rejoignons-nous » en tant que membres du NPA, nous réaffirmons notre pleine appartenance au NPA dans l'optique de son dépassement, dans l'esprit de ce que fut son congrès fondateur (« rassembler le meilleur des traditions du mouvement ouvrier »).

### Un appel à mutualiser les débats stratégiques

Il est clair que, pour des raisons sur lesquelles nous ne reviendrons pas, nous ne pouvons pas espérer que le NPA, par son simple grossissement, accueille ce « meilleur des traditions du mouvement ouvrier » (et



des mouvements d'émancipation, faudrait-il ajouter) ; comme si les 10 dernières années n'avaient été qu'une parenthèse et que nous pouvions reprendre les choses là où nous les avons laissées en 2009-2010. Mais cela n'implique nullement de brader les acquis et atouts du NPA — et d'appeler donc à le désert. Il incarne notamment à nos yeux le meilleur des prises de position internationalistes de la scène politique actuelle en France, ainsi qu'un engagement militant

dans toutes les mobilisations qui sont venues de notre camp social dans les dernières années. C'est pourquoi notre signature de l'appel « Rejoignons-nous » ne signifie pas un appel à quitter le NPA. Elle constitue un appel à mutualiser les débats stratégiques qu'il nous faut impérativement actualiser, autant que les réflexions sur le mode de fonctionnement d'une organisation politique pour l'émancipation ; donc aussi un appel à mener le combat

interne/externe contre tous les barrages sectaires qui empêchent la construction d'un « intellectuel collectif » et d'un outil militant à la hauteur des défis auxquels nous sommes confrontés. « Rejoignons-nous » signifie pour nous « œuvrons ensemble » — en tant que membres du NPA ou/et militant·es convaincus de la nécessité de construire un outil commun pour la transformation révolutionnaire de la société —, à dépasser par tous les moyens les actuels émiettements, compartimentages et sectarismes. Nous pensons que les batailles lors du congrès du NPA doivent être menées dans cette optique et nous y prendrons notre part.

**Arya Meroni, Catherine Samary, Christine Poupin, Fernand Beckrich, Hugo Coldeboeuf, Patrick Le Moal, Ugo Palheta**



## Disparition

# «Vedi Maradona e poi muori», «Voir Maradona et puis mourir»

Le 25 novembre 2020, l'icône du football mondial s'est éteinte à l'âge de 60 ans dans sa maison sur la rivière du Tigre en Argentine<sup>1</sup>

Les journaux du monde entier lui ont dédié des couvertures épiques. On pourrait penser que cela n'est pas une nouvelle qui peut intéresser la presse anticapitaliste.

Mais après avoir appris cette nouvelle, en compagnie des émotions, des souvenirs d'enfance et d'une nostalgie toute argentine, nous ne pouvons pas rester silencieux. Peut-on lire le récit et les exploits de Diego Armando Maradona sous le prisme de la lutte des classes ? Peut-on penser le football, ses stades, son ambiance, ses chants, comme une pièce maîtresse de la culture populaire, de son esprit collectif, de sa solidarité ?

Cela pourrait sembler hasardeux, certes inattendu pour les lecteurs de *L'Anticapitaliste*, mais nous sommes disposés à prendre ce risque sans remords car, en citant les mots de Negro Fontanarrosa (un célèbre illustrateur et humoriste argentin) : «*Peu importe ce que Maradona a fait avec sa vie, ce qui compte est ce que Maradona a fait à la mienne*», à la nôtre.

### «Villa Fiorito», sa classe, son monde

D'extraction très modeste, Diego a grandi dans un bidonville, «villa Fiorito», où il y avait des maisons en carton, des problèmes avec l'électricité, la nourriture et l'eau courante. Depuis tout petit, à l'école, il a développé une passion pour le football. Enfant, il rêvait d'être un champion et de jouer pour la *selección* [équipe nationale argentine]. Mais contrairement à ce qu'on pourrait croire, il n'a jamais rêvé d'être quelqu'un d'autre, il n'a jamais voulu quitter sa «villa». Quand il est devenu célèbre, il a choisi de bâtir une maison dans



WIKIMEDIA COMMONS / CK

son quartier d'enfance pour garder un lien et rester chez lui. Le football n'était pas une façon de s'échapper de sa vie et de ses racines mais il était plutôt un moyen pour améliorer l'existence de ses proches et de sa classe d'appartenance.

Ce récit est peut-être méconnu pour une grande majorité de ses supporters qui gardent le souvenir du «*pibe de oro*» pour sa fantaisie, son instinct du but, sa capacité à créer du jeu d'une façon inattendue et à entraîner ses coéquipiers dans l'harmonie de l'action collective. Ce n'est pas seulement pour ses qualités extraordinaires de joueur qu'il est tant aimé mais précisément pour avoir réussi à rester toujours lui-même.

### Maradona, un héros populaire

Malgré toutes ses contradictions, il a su garder le bon côté, celui des plus faibles, des exploités, tout en ayant eu affaire toute sa vie avec le pouvoir. La FIFA, l'argent, le grand capital qui

tient les ficelles du football n'a pas réussi à spolier le monde du ballon de ce qu'il a de plus beau, son côté populaire et fraternel.

Ainsi, quand la FIFA a voulu interdire le jeu à 2500 mètres alors qu'elle n'a jamais eu de problèmes à faire jouer les équipes à 45° à l'ombre, il s'est rendu en Bolivie (4000 m) pour jouer aux côtés d'Evo Morales en déclarant : «*On joue là où on est né*». En 1985, quand son coéquipier, Pietro Puzone, lui demande de faire un match pour aider un enfant malade, il va jouer dans la boue au milieu d'un terrain amateur à Acerra. Il s'habille dans un parking derrière une Fiat Argenta : dribbling, course rapide, feinte et but. Ces images feront le tour du monde.

Maradona a su transformer en centre les périphéries. Il a su donner de l'espoir à plusieurs générations de passionnés et de désespérés. Non pas l'espoir de réussir à la manière des plus riches mais celui de pouvoir ériger le monde et les principes des

plus démunis en une catégorie de justice universelle. Il a toujours cru en la capacité des plus pauvres de se révolter, de penser et façonner un monde meilleur.

### L'idylle avec la ville de Naples

C'est dans cet esprit que s'est nouée l'idylle entre Maradona et la ville de Naples. Tandis que dans les stades du Nord on criait «*Lavez-vous, Napolitains*», Maradona voulait devenir le héros des jeunes des quartiers populaires de la ville dans lesquels il se revoyait. Il a réussi à incarner parfaitement l'esprit de cette ville y compris ses controverses. Il a fait du «*Napoli*» une équipe légendaire. La ville le remercie encore, elle l'a transformé en son propre symbole en ornant chaque rue, chaque salon et jusqu'aux endroits les plus obscurs, avec les traces de sa personne, de ses exploits et des récits, véridiques ou mensongers, de ceux et celles qui l'ont rencontré ou qui prétendent l'avoir fait. Dans les discours, dans les rêves, dans les murs, dans les écrans, Maradona restera le symbole de la riposte joyeuse et victorieuse du peuple. Il a offert à cette ville le premier *scudetto* en 60 ans. À ce propos, il déclara qu'il s'est agi d'une victoire unique – différente de n'importe quelle autre victoire, même de celle de la coupe du monde avec la *selección* en 1986 : «*Parce que l'équipe de Naples on l'avait faite nous-mêmes, en partant du bas, en tant qu'ouvriers*».

Avec toutes ses contradictions, ses forces et ses faiblesses, Maradona n'est certainement pas un grand révolutionnaire, il est et il restera toujours un footballeur incroyablement talentueux qui a su incarner toute la puissance et la vitalité des milieux populaires.

C'est précisément avec et grâce à ce camp social que la révolution reste pensable et toujours possible.

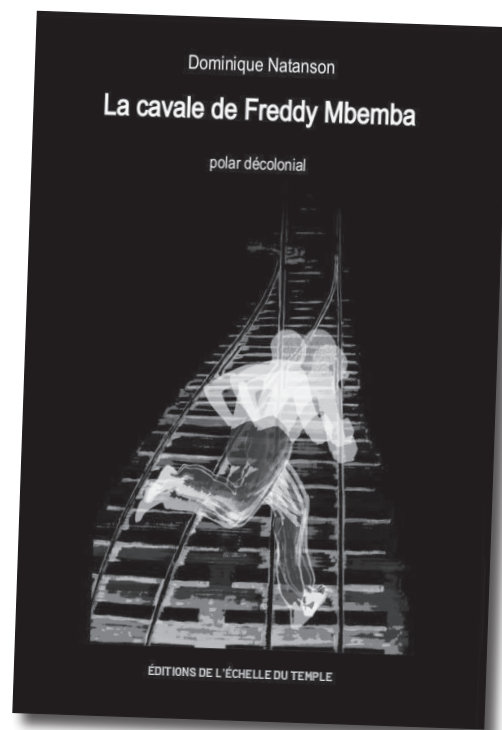
### Hélène Marra

1 – Le titre est tiré de la célèbre phrase «*vedi Napoli e poi muori*» («*Siehe Neapel und stirb*», «*Voir Naples et mourir*»), prononcée par l'auteur allemand Goethe qui, après avoir visité la ville, fut obligé de retourner en Allemagne.

## Roman

### La Cavale de Freddy Mbemba, de Dominique Natanson

Un «polar décolonial» aux éditions de l'Échelle du temple. Version papier 16 euros, port compris ; version numérique 5 euros. Adressez vos commandes à [editionsdelechedutemple@gmail.com](mailto:editionsdelechedutemple@gmail.com)



Freddy Mbemba doit fuir s'il veut échapper à l'expulsion et au retour forcé vers un Congo qui a fait de lui un paria. Jadis enfant-sorcier chassé par sa famille, il peut compter sur sa débrouillardise d'enfant des rues et sur l'appui de femmes et d'hommes investis dans le soutien aux migrants.

### Road movie en Normandie

Mais la préfecture est furieuse et met toutes les polices à ses trousses. Des activistes identitaires se joignent à la traque et ce ne sont pas des tendres. Les choses se compliquent quand le passeur qui l'a aidé à entrer en France est assassiné sur le parking du centre d'accueil des réfugiés.

Ce polar road movie se déroule à travers la Normandie : de Rouen aux alentours du parc zoologique de Clères, de Sainte-Adresse où se déchire une famille de la bourgeoisie havraise, au bocage du pays d'Auge où réside un vieil écrivain anarchiste et jusqu'aux abords du terminal de ferries d'Ouistreham, dominés par les réfugiés afghans.

Clotilde, la Havraise et Freddy, le Congolais, réussiront-ils à unir leurs blessures pour sortir de la nasse et trouver la route d'un exil réparateur ?

Présentation éditeur

## Jazz

# Reborn, d'Aldo Romano

Label Le Triton, 12,99 euros. Sorti le 13 novembre 2020.

Aldo Romano, né le 16 janvier 1941 en Italie, s'installe à Paris dès la fin des années 1950. Guitariste de formation, impressionné par Elvin Jones, le batteur de John Coltrane, il apprend très vite la batterie et compose dès la fin des années 1960. Tour à tour «*sideman*» (accompagnateur) des plus grands (Bud Powell, Keith Jarrett, Dexter Gordon) ou leader de son propre groupe, il s'entoure des meilleurs musiciens et enregistre dès les années 1970.

Un peu avant l'enregistrement de ce dernier disque dans la salle du Triton aux Lilas en banlieue parisienne, il évoquait ses amis disparus, le pianiste Gordon Beck, le guitariste Allan Holsworth, le contrebassiste J.F. Jenny-Clark ou le violoniste Didier Lockwood. «*Nous nous aimions et je vous aime encore, très fort. J'ai eu la chance de vous survivre, mais vivre sans vous, est-ce vraiment une chance ?*» L'album *Reborn* («*Renaissance*») est une réponse à la mélancolie du vieux musicien. Entouré de partenaires exceptionnels de toutes

les générations et avec qui il se «*sent en phase*», il redonne vie à des morceaux qui ont jalonné son parcours extraordinaire.

### Les musiques meurent si on ne les joue pas

En mai 2019, poursuivant une collaboration de plusieurs années, le Triton (salle et producteur à la fois) a donné carte blanche à Aldo Romano pour une série de concerts donnant lieu à des retrouvailles émouvantes avec des musiciens qui ont participé aux projets flamboyants qui ont jalonné son parcours musical.

Aldo Romano : «*Les musiques naissent et meurent si on ne les joue pas. Et puis, elles renaissent quand de merveilleux musiciens les ressuscitent, leur redonnent vie. Pour exister encore, ces musiques attendent les mains, les souffles de ceux qui ne les avaient pas oubliées*».

Apparaissent donc sur les plages de l'album *Reborn* plusieurs quartets avec Aldo à la batterie. Géraldine Laurent au saxophone, le vieux compère Henri Texier à la contrebasse et le



trompettiste Mauro Negri ouvre l'album avec «*Annobon*». Suivent le tromboniste Glen Ferris, le contrebassiste Michel Benita et le trompettiste Yoann Loustalot, puis le pianiste Baptiste Trotignon, le guitariste Dary Hall avec le trompettiste Enrico Rava. Le pianiste néerlandais Jasper van't Hof interprétera lui en solo le classique «*I Piacerè*» composé par Aldo pour Claude Nougaro.

### Renaissance... et beaucoup plus

*Reborn* n'est pas qu'une compilation revisitée des meilleures compositions de Romano car on y retrouve quelques autres perles, non signées du batteur, qui ont jalonné son parcours. C'est ainsi que Glenn Ferris qui a joué avec Franck Zappa (période *The Grand Wazoo*) se déchaîne sur

le morceau, signé du légendaire guitariste, «*20 Small Cigars*», ou que le trompettiste Enrico Rava donne toute la mesure de son lyrisme sur le célèbre standard américain «*Dam that Dream*», autrefois repris par Chet Baker. L'ensemble de l'album célèbre le goût de cette pulsation sans quoi le jazz ne serait pas le jazz. Le sax de la picto-charentaise Géraldine Laurent soutient la musique du batteur ou lui ouvre de nouveaux espaces («*Annobon*», «*Petionville*», «*Dreams and Water*»). Fidèle à sa tradition, Aldo Romano donne l'occasion à tous ses partenaires de briller. La trompette d'Enrico Rava se déploie comme jamais sur le morceau «*Positano*» et le piano de Baptiste Trotignon accompagne les improvisations de l'autre trompettiste, Yoann Loustalot. *Reborn*, l'occasion de découvrir/redécouvrir l'immense talent d'Aldo Romano et de se plonger dans une discographie quasi inépuisable.

### Sylvain Chardon

1 – Signalons les excellents albums, réalisés en trio avec Louis Scavis et Henri Texier, *Carnet de routes* (1995) et *Suite africaine* (1999), chez Label Bleu, ou le fantastique *The Unique Concert* (1980) avec Didier Lockwood, J.F. Jenny-Clark et Gordon Beck.

2 – Voir *L'Anticapitaliste* numéro 510 sur le dernier album de Géraldine Laurent, *Cooking*.

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA

librairie

★ [la-breche.com](http://la-breche.com)



27 rue Taine 75012 Paris

Tél. : 01 49 28 52 44 – Fax : 01 49 28 52 43

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h – 20 h, mardi au samedi : 12 h – 20 h



# «Je veux que le nom de mon frère Babacar soit connu dans le monde entier»

**Entretien.** Nous avons rencontré **Awa Gueye**, quelques jours avant le rassemblement du 5 décembre à Rennes, cinq ans après l'assassinat de son frère Babacar par la police à Rennes.

**Que s'est-il passé il y a 5 ans ?**

Dans la nuit du 2 au 3 décembre 2015, Babacar, mon petit frère, il avait 27 ans, est mort sous les balles de la police. Nous avons passé la journée ensemble et il est sorti pour aller voir un ami. Ne le voyant pas le matin, j'ai pensé qu'il était parti courir. J'ai déposé mon fils à l'école et suis restée parler avec des parents d'élèves. Un des amis de Babacar m'a appelée, il ne voulait pas me parler directement... J'ai insisté. Il m'a annoncé que mon frère avait été tué par la police. J'ai fait un malaise et j'ai été hospitalisée. L'après-midi, un ami m'a accompagnée dans mes démarches. J'ai dû me battre, dès le premier jour, pour savoir où était le corps, pour le voir. Je suis allée au commissariat, je voulais savoir comment mon frère était mort. J'ai dû entrer seule, ils ont refusé que mon ami vienne avec moi, alors que j'avais du mal à parler français. Des policiers m'ont hurlé dessus, ils ont crié, et m'ont dit que Babacar «*voulait tuer un policier*», qu'il «*faisait une crise, qu'il a pris un couteau et se mutilait*»... Là j'ai été interrogée. Ils ont exigé que je leur fournisse les papiers de Babacar, j'ai dû les conduire chez moi pour les montrer, et là, pendant que je cherchais les papiers, ils ont mis des gants et commencé à fouiller partout ! Ensuite j'ai fini par voir le corps de Babacar à la morgue, il avait été autopsié sans rien me demander...

**Ensuite, tu as commencé ta bataille pour obtenir justice...**

Dès le départ, la presse a répété les mensonges des policiers : légitime défense ! Mais moi je sais que mon frère n'aurait jamais fait de mal à quelqu'un ! Personne ne m'a aidée, à part les amis. Le consul du Sénégal m'avait promis de demander une contre-autopsie, il ne l'a jamais fait, il a même dit aux Sénégalais de ne pas assister au rassemblement que nous avons organisé. Et mon avocat, un jour, a fini par m'avouer que le dossier était classé sans suite ! J'étais très en colère, j'ai changé d'avocat, je ne voulais pas que ça s'arrête là. J'ai dû me battre pour obtenir le dossier ! J'ai fini par rencontrer le juge, j'ai dû me faire mon propre avocat. À ce moment-là, je ne parlais pas bien le français, mais, avec mes mots, le juge a compris ! Quand j'ai eu le dossier, ils m'ont dit que je n'avais pas le droit de parler de ça dehors, qu'ils me le donnaient mais que je ne devais le montrer à personne. Ils ont voulu me faire peur pour me faire taire. Mais moi, je veux la vérité ! J'ai consulté le dossier, avec tous les éléments



— mon frère tué de 5 balles, menotté après avoir été abattu... C'est son ami qui avait appelé les secours parce que Babacar faisait une crise et se faisait du mal à lui-même avec un couteau de table. Les pompiers sont arrivés, mais sont restés en bas. C'est la police qui est venue à la porte de l'appartement. Ils étaient huit, dont quatre de la BAC. L'expertise en balistique dit que cinq balles ont touché mon frère, aucune n'est arrivée de face, une est arrivée par la fesse gauche. Ils disent qu'ils l'ont menotté parce qu'il s'est levé pour les menacer avec son couteau, un petit couteau de cuisine comme pour couper les légumes. Alors qu'il avait cinq balles dans le corps ! L'ancien juge m'a dit qu'il était resté comme ça pendant une heure ! Là je me suis dit : «*C'est pas vrai, c'est pas possible, je suis prête à me battre !*»

**Après la reconstitution, tu continues la lutte pour un procès...**

En 2017, nous avons obtenu la réouverture du dossier. Il faut savoir qu'en plus de tous les mensonges, de toutes les difficultés, les preuves matérielles ont disparu. Les scellés ont été détruits «*par erreur* ! Nous avons demandé une reconstitution (qui a eu lieu le 24 septembre) et une morpho-analyse des taches de sang sur les lieux. Pour la reconstitution, je me suis battue pour qu'ils soient tous là, pas seulement le tireur. J'étais là, je n'ai pas dit un mot, j'ai pu les voir en face. Je n'ai pas baissé les yeux, c'est le tireur qui a mis la capuche de son sweat pour se cacher ! Maintenant, je veux que les coupables soient jugés, je veux un procès, je veux qu'ils soient punis. Je sais ce que je veux, j'ai dû changer quatre fois d'avocat, mais je continue le combat. C'est le juge qui décide, mais moi, Awa, je sais ce qui est logique, et l'histoire de la légitime défense, elle ne l'est pas. D'ailleurs, les déclarations des policiers sont contradictoires. Quand une personne fait quelque chose d'interdit, elle est jugée et punie. Pourquoi ils ne le seraient pas ? Parce que ce sont des policiers ? Le policier qui a tiré est encore policier, il a encore une arme, il a juste été muté dans une autre ville. Ils sont prêts à mentir, à salir les victimes, beaucoup de familles de victimes sont dans cette situation.

Je me demande s'il y a vraiment une justice en France !

**Tu as beaucoup de contacts avec les autres familles de victimes.**

Nous sommes tous en contact et beaucoup seront là le 5 décembre. Au début, des amis m'ont aidée pour monter le collectif Justice et vérité pour Babacar, dès le début l'association CARPES de Rennes m'a accompagnée, avec plusieurs autres collectifs et associations. Je suis souvent invitée, partout en France, même à Berlin, par des familles de victimes, Ali Ziri, Lamine Dieng, Angelo Garand, Adama Traoré... pour témoigner. Je vais partout, parce que c'est très important pour eux, pour moi, et nous sommes très solidaires ; ça donne de la force et du courage. Il y a aussi la famille de Allan Lambin, à Saint-Malo, la famille de Maëva, près de Rennes. Je suis allée au procès des policiers qui ont tué Maëva, un huissier ne voulait pas me laisser assister à l'audience. Mais c'est mon combat, ça m'a déchiré le cœur, comment ils ont arraché une personne aimée

à la vie des autres ! C'est le même combat, pour toutes les familles, nous sommes tous des humains, nous avons le même sang, quelle que soit la couleur de peau. Et c'est toujours pareil, les policiers sont protégés.

**Le 3 octobre, tu as fait la première étape de la Marche des Solidarités, au départ de Rennes. Puis chaque jour, les marcheurs ont fait une photo avec la banderole de ton collectif. C'est un lien très fort.**

C'est normal, tu sais, Babacar était sans papiers en France. Je l'ai accompagné dans ses démarches pour demander des papiers, avec la CIMADE. Il a traversé la mer, il était même le capitaine de son zodiac. C'est que nous venons d'une île, au Sénégal, il avait pratiqué la pêche... Après, il a passé deux ans en Espagne, près de Malaga. Alors oui, c'est normal de soutenir les autres, la lutte des sans-papiers, la Marche des Solidarités, la demande de régularisation.

**Le 5 décembre, c'est une date importante...**

Le 5 décembre, j'organise avec le collectif Justice et Vérité pour Babacar, et le soutien de beaucoup d'autres associations, un rassemblement à 14 h, au Gast à Maurepas (le quartier où Babacar a été tué). C'est important parce que ça fait cinq ans maintenant et le procureur dit que l'instruction est bientôt terminée. Je veux un procès, je veux que les coupables soient jugés. Je ne veux pas que Babacar soit oublié, je veux que le nom de mon frère soit connu dans le monde entier !

**Propos recueillis par Sidonie et Vincent**

<https://m.facebook.com/justiceetveritepourbabacar/>

## L'image de la semaine



## Vu ailleurs

**STEVE: ON N'OUBLIE PAS, ON NE PARDONNE PAS.** C'est un rituel. Depuis la noyade de leur ami Steve Maia Caniço dans la Loire à Nantes (Loire-Atlantique), ils organisent des événements en hommage au jeune homme tous les 21 du mois. Une habitude que le confinement est venu perturber en novembre.

Alors, même à distance, ils ont voulu marquer le coup en lançant officiellement un appel à témoins sur les réseaux sociaux. L'appel du 21 novembre est illustré d'une photo, bras levé, devant la préfecture de Loire-Atlantique.

Soline, 20 ans, une amie de Steve Maia Caniço, explique la démarche à actu.fr : « Il y a certainement des personnes qui étaient présentes cette nuit-là quai Wilson, qui sont tombées, qui ont vécu la charge ou même été blessées. Peut-être qu'elles ont mis de côté cet événement et ont continué leur vie. Mais on a besoin d'elles parce que nous voulons montrer à la justice que les témoignages concordent, que ça s'est vraiment passé comme on le raconte depuis le début. »

Une petite centaine de participants à la soirée du 21 juin 2020 ont déjà porté plainte pour « blessures involontaires, non-assistance à personne en danger et mise en danger de la vie d'autrui » et se déclarent victimes de l'opération policière controversée qui a coûté la vie à Steve Maia Caniço.

Loïc Bourgeois est l'un de leurs avocats. Il voit d'un bon œil l'initiative des amis de Steve. « Je savais que ça leur tenait à cœur de faire quelque chose. L'idée est d'être proactif, d'agir sur la justice et de reprendre la main sur leur destin. Ils ont agi en citoyens », indique-t-il à actu.fr. « Il y a encore probablement des zones d'ombres dans cette affaire. Tout n'a pas été dit. »

Trois informations judiciaires « contre X » sont instruites à Rennes, où a été dépaycée l'affaire depuis septembre 2019. La première pour « homicide involontaire » concernant la mort de Steve, la deuxième pour « mise en danger de la vie d'autrui » concernant l'intervention policière et la troisième s'agissant de violences commises sur des policiers.

Le 6 octobre dernier, une reconstitution « technique » a été organisée quai Wilson. Près de 15 mois après les faits.

Julien Sureau, « Nantes : les amis de Steve Maia Caniço lancent un nouvel appel à témoins », actu.fr, 27 novembre 2020.

## L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **12€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

**S'abonner par chèque**, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

**FRANCE ET DOM-TOM**

Tarif standard	Jeunes/chômeurs/précaires
Hebdo <input type="checkbox"/> 35 € <input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 25 € <input type="checkbox"/> 50 €
Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an
<input type="checkbox"/> 25 € <input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 20 € <input type="checkbox"/> 40 €
Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an
<input type="checkbox"/> 60 € <input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> 45 € <input type="checkbox"/> 90 €
Promotion d'essai Hebdo + 1 Mensuel offert	<input type="checkbox"/> 3 mois <input type="checkbox"/> 12 €

**ÉTRANGER**  
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

**S'abonner par prélèvement automatique**, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard	Mensuel	Hebdo + Mensuel
Hebdo <input type="checkbox"/> 17,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 30 € par trimestre
Tarif jeunes/chômeurs/précaires	Mensuel	Hebdo + Mensuel
Hebdo <input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 22,5 € par trimestre

**Titulaire du compte à débiter**  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Mail : .....

**Désignation du compte à débiter**  
IBAN : .....  
BIC : .....

**Mandat de prélèvement SEPA**  
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.  
Numéro ICS : FR43ZZZ554755

Date : ..... Signature obligatoire

[www.npa2009.org](http://www.npa2009.org)